

En Uruguay, le taux de prévalence annuelle de l'abus de cocaïne chez les personnes âgées de 12 à 65 ans a augmenté, passant de 0,2 % en 2001 à 1,4 % en 2007. Au Chili, le taux de prévalence de l'abus de cocaïne au cours de la vie, y compris la cocaïne base, a augmenté, passant de 3,5 % en 1994 à 7,7 % en 2008. Au Pérou, le taux de prévalence annuelle de l'abus de cocaïne est resté stable; le taux de prévalence au cours de la vie de l'abus de cocaïne chez les personnes âgées de 16 à 24 ans s'établissait à 1,4 %.

510. Le taux de prévalence de l'abus d'opiacés au cours des 12 derniers mois en Amérique du Sud s'est élevé à 0,3 %. D'après l'UNODC, l'abus des opioïdes est stable dans plusieurs pays des Amériques, dont le Brésil, le Chili et le Paraguay. Cependant, la consommation d'opioïdes a augmenté en 2008 en Équateur et en République bolivarienne du Venezuela. C'est au Brésil que les usagers d'opioïdes, en particulier ceux qui abusent des opioïdes synthétiques, sont les plus nombreux en Amérique du Sud.

511. D'après les données les plus récentes, le taux de prévalence annuelle de l'abus de MDMA ("ecstasy") au sein de la population générale d'Amérique du Sud s'élève à 0,2 %, ce qui est l'un des taux les plus faibles de toutes les régions. Ces dernières années, une augmentation de l'abus d'"ecstasy" chez les élèves de l'enseignement secondaire a été signalée dans plusieurs pays de la région, dont l'Argentine, le Chili et la Colombie. D'après l'étude de 2008 sur l'abus des drogues, environ 55 000 Colombiens, soit 0,3 % de la population âgée de 12 à 64 ans, avaient consommé de l'"ecstasy" au cours de l'année précédente. La plupart étaient des hommes âgés de 18 à 24 ans. Environ 1,7 % des personnes interrogées en Colombie ont déclaré qu'on leur avait proposé d'essayer ou d'acheter de l'"ecstasy" au cours de l'année précédente.

C. Asie

Asie de l'Est et du Sud-Est

1. Principaux faits nouveaux

512. Les États d'Asie de l'Est et du Sud-Est ont au fil des ans réalisé des progrès dans leurs efforts de réduction de la culture illicite de pavot à opium. Il semblerait toutefois qu'il y ait eu récemment quelques reculs. En 2008, les superficies consacrées à la culture

illicite du pavot à opium dans la région ont augmenté de 3,3 % par rapport à 2007.

513. En outre, le trafic de méthamphétamine et la fabrication illicite de MDMA ("ecstasy") ont beaucoup progressé. De plus, pour la première fois au cours des dernières années, la fabrication illicite de GHB a été signalée.

514. Des saisies de nouveaux types de produits contenant des mélanges de drogues synthétiques ont été déclarées en Chine. En décembre 2008, des comprimés contenant un mélange de méthaqualone et d'éphédrine ont été saisis dans le nord de ce pays (dans la région autonome de la Mongolie intérieure). En janvier 2009, des mélanges de GHB, de MDMA et de kétamine dissimulés dans des flacons étiquetés "médicaments traditionnels contre la toux" ont été saisis dans la région autonome de Guangxi (Chine).

515. De plus en plus, les trafiquants de drogues ont recours à des sites de réseaux sociaux afin de recruter des femmes d'Asie du Sud-Est pour travailler comme passeurs dans des pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est, y compris Singapour. Il semble que les trafiquants visent en particulier les femmes célibataires âgées de 20 à 30 ans qui n'ont pas de casier judiciaire et qui sont au chômage ou travaillent comme secrétaire ou vendeuse ou encore dans le secteur des services.

516. L'Organe prend note avec satisfaction des progrès réalisés par le Viet Nam dans le renforcement des mesures de contrôle, depuis la mission qu'il a diligentée dans ce pays en 2007.

517. Bien que la kétamine ne soit pas soumise à un contrôle international, sa fabrication et son trafic illicites, de même que son abus, deviennent un problème majeur dans de nombreux pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est. Une augmentation de la fabrication et du trafic illicites de kétamine a été signalée dans la région. En Chine, 44 laboratoires impliqués dans la fabrication illicite de kétamine ont été démantelés en 2007.

518. Le lien qui existe entre la transmission du VIH et l'abus de drogues par injection demeure un sujet de préoccupation dans de nombreux pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est.

2. Coopération régionale

519. La trentième réunion des Hauts responsables de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) en matière de drogues s'est tenue du 29 septembre au 20 octobre 2009 à Phnom Penh. À cette occasion, les participants ont approuvé le Plan de travail concret de l'ASEAN portant sur la lutte contre la production, le trafic et la consommation illicites de drogues (2009-2015) ainsi qu'un mécanisme de suivi de l'application du plan de travail. Conçu pour délivrer les États membres de l'ASEAN des drogues illicites d'ici à 2015, le plan donnera à ces États des orientations pour réduire durablement les cultures illicites, la production et le trafic illicites de drogues, la prévalence de la consommation illicite de drogues et la criminalité liée aux drogues. Dans le cadre du Plan d'action ACCORD (Activités de coopération de l'ASEAN et de la Chine pour faire face aux drogues dangereuses), les huitième et neuvième réunions de l'Équipe de travail sur la sensibilisation et de l'Équipe de travail sur la réduction de la demande se sont tenues à Djakarta les 5 et 6 août 2009. Ces réunions avaient pour but d'examiner les progrès accomplis par les États participant au Plan d'action ACCORD sur la voie des objectifs fixés dans le contexte des "piliers thématiques" de sensibilisation et de réduction de la demande visés dans ledit Plan. Les participants ont rappelé la nécessité de réorienter les interventions, précédemment axées sur la sécurité publique, au profit de la santé publique. Lors de la vingt-neuvième Conférence des chefs des services de police de l'ASEAN, tenue à Hanoï du 13 au 15 mai 2009, les participants ont décidé de recenser les pratiques optimales concernant les précurseurs afin d'endiguer le détournement de ces substances vers la fabrication illicite de drogues et de permettre un échange de données d'expérience concernant la réadaptation des toxicomanes.

520. Le sixième Congrès asiatique de la jeunesse s'est tenu à Bali (Indonésie) du 4 au 7 août 2008. Cette initiative a donné l'occasion aux participants de confronter leurs expériences en matière de réduction de l'abus de drogues dans les établissements d'enseignement et de s'employer à trouver ensemble des stratégies décentralisées en vue de s'attaquer aux problèmes de drogues chez les jeunes. La dix-huitième Réunion des attachés de liaison des services antidrogue pour la coopération internationale a eu lieu à Busan (République du Corée) du 24 au 26 septembre 2008.

L'une des principales propositions issues de la réunion était que les pays participants établissent un serveur Internet commun pour échanger des informations concernant les infractions liées à la drogue. Un Atelier régional sur les interventions transfrontières en Asie du Sud-Est a été organisé à Phnom Penh les 8 et 9 octobre 2008 en vue d'améliorer, grâce à un échange de données d'expérience nationales et de pratiques optimales, la coordination des activités tendant à améliorer la qualité de vie des toxicomanes en Asie. La trente-troisième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Asie et Pacifique, a eu lieu à Denpasar (Indonésie) du 6 au 9 octobre 2009. Les participants ont examiné diverses questions, notamment les nouvelles tendances du trafic de drogues et les mesures prises pour lutter contre la fabrication de stimulants de type amphétamine. Les gouvernements ont été invités à veiller à ce que leur cadre juridique soit conforme aux conventions internationales relatives au contrôle des drogues. En outre, ils ont été instamment priés d'étoffer la coopération entre leurs services de détection et de répression, leurs services de criminalistique et leurs services chargés du contrôle des produits chimiques afin de mettre en place des modalités sûres et respectueuses de l'environnement pour l'élimination des produits chimiques et autres produits saisis dans les laboratoires clandestins.

521. En 2008, la Chine a continué, dans ses écoles de police de la province du Yunnan et de la région autonome de Xinjiang, à dispenser une formation à des agents chargés du contrôle des drogues au Cambodge, au Myanmar, en République démocratique populaire lao et au Viet Nam. Les bénéficiaires ont étudié les mesures nationales de contrôle des drogues en Chine et reçu une formation aux méthodes de détection des drogues. En Thaïlande, l'organe de contrôle des stupéfiants du Ministère de la justice a entrepris, avec l'assistance technique du Japon, un projet régional de coopération visant à renforcer les capacités d'analyse des drogues, l'objectif étant d'améliorer l'efficacité des services de détection et de répression des infractions liées aux drogues au Cambodge, au Myanmar, en République démocratique populaire lao, en Thaïlande et au Viet Nam. En 2009, les services de détection et de répression thaïlandais ont organisé à l'intention des autorités compétentes de la République démocratique

populaire lao des cours de formation concernant le traitement et la réadaptation des toxicomanes.

522. En octobre 2008, l'Organe national de contrôle des stupéfiants de l'Indonésie et l'Agence antidrogue des Philippines ont signé un mémorandum d'accord en vue de resserrer leur coopération dans la lutte contre la production et le trafic illicites de stupéfiants, de substances psychotropes et de précurseurs, à l'appui notamment des opérations conjointes menées par leurs services de détection et de répression. En avril 2009, les directions nationales chargées des aliments et des médicaments de la Chine et de la République de Corée ont signé un mémorandum d'accord de coopération prévoyant que les deux directions échangeraient des informations concernant les systèmes d'agrément et de réglementation appliqués dans leurs pays respectifs afin d'assurer l'innocuité des médicaments et des appareils médicaux. L'Organe continue d'encourager la coopération internationale dans le domaine du contrôle des drogues et espère que des mémorandums d'accord analogues seront conclus à l'avenir.

523. Les pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est ont continué de coopérer dans le cadre d'enquêtes conjointes portant sur les drogues. En février 2008, la coopération nouée entre les services de détection et de répression de la Chine et du Myanmar a permis d'arrêter des trafiquants de drogues et de saisir 50 kilogrammes de méthamphétamine. En juillet 2008, les services de détection et de répression chinois et philippins ont mené une opération conjointe qui a débouché sur le démantèlement d'un laboratoire clandestin de méthamphétamine à Quezon (Philippines). De la méthamphétamine, des précurseurs et du matériel ont été saisis dans le laboratoire de Quezon ainsi que dans un entrepôt de Laguna. Au début de 2009, les forces déployées le long de la frontière vietnamienne, agissant en coopération avec les services de détection et de répression de la République démocratique populaire lao, ont saisi 25 800 comprimés de stimulants de type amphétamine à Thanh Hoa (Viet Nam).

524. Fin juin 2008 s'est achevée la phase pilote du Système de notification immédiate des saisies de drogues en Asie et en Océanie, qui avait été lancée en janvier 2008 à Hong Kong (Chine) et durant laquelle 257 kilogrammes de drogues ont été saisis et les pays participants ont procédé à 78 notifications. Étant donné les succès obtenus pendant la phase pilote, les

participants ont décidé de continuer d'utiliser le système et de l'étendre à d'autres régions.

525. L'Organe engage les pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est à continuer de coopérer dans les domaines de la lutte contre les drogues et de la prévention de l'abus de drogues.

3. Législation, politique et action à l'échelle nationale

526. La Chine a créé, dans le cadre de son Ministère de la sécurité publique, un centre de renseignement et de criminalistique afin de mettre en œuvre la loi relative au contrôle des stupéfiants, qui est entrée en vigueur en juin 2008. Le principal objectif du centre est de renforcer les capacités de renseignement et d'enquête en matière de contrôle des drogues des services de détection et de répression, en particulier au niveau central. Le nouvel organisme est chargé de la collecte, de la recherche et de l'exploitation de renseignements et d'informations sur le contrôle des drogues, des échanges internationaux de renseignements sur les drogues, des recherches concernant les drogues, de l'étude des techniques criminalistiques de pointe et de l'organisation de formations en matière de contrôle des drogues. En outre, une circulaire a été publiée en juillet 2008 pour demander aux organismes compétents de renforcer les programmes de prévention de l'abus des drogues et d'éducation, de promouvoir le traitement et la réadaptation des toxicomanes, d'intensifier l'action des services de détection et de répression et des services chargés du contrôle des drogues pour prévenir les détournements et de resserrer la coopération internationale en matière de lutte contre les drogues. En novembre 2008, la Commission nationale de contrôle des stupéfiants de la Chine a organisé une réunion conjointe pour passer en revue les mesures nationales et la situation existante en matière de contrôle des drogues et pour déléguer certaines tâches relevant de la lutte contre la criminalité liée à la drogue. Ont participé à cette réunion des représentants des forces de police, des services postaux, des services de contrôle des frontières et des douanes ainsi que d'autres institutions.

527. En août 2008, la Chine a placé l'hydroxylamine, précurseur de la kétamine, sous contrôle national et, en novembre 2008, elle a demandé aux organismes chargés de la réglementation des médicaments

d'imposer de nouveaux contrôles aux préparations pharmaceutiques contenant de l'éphédrine (à l'exception des médicaments traditionnels contenant de l'éphédra). En décembre 2008, elle a encore resserré les mesures de contrôle applicables aux solutions buvables contenant de la codéine. Pour éviter le détournement de ces préparations, le contrôle de leur production et de leur vente en gros et au détail a été renforcé.

528. En mai 2008, un séminaire sur le contrôle des précurseurs a été organisé à Hong Kong (Chine) à l'intention des transporteurs, des transitaires de fret aérien et des opérateurs de fret. Il avait pour but de resserrer la coopération entre les services de détection et de répression et le secteur des transports afin de prévenir le détournement des précurseurs. Il a porté notamment sur des questions comme les règles juridiques applicables à l'importation, à l'exportation et au transbordement des précurseurs et la responsabilité des opérateurs s'occupant du transport de ces substances.

529. En 2008, la *N*-méthyl-*N*-[1-(3,4-méthylènedioxyphényl)propane-2-yl] hydroxylamine (*N*-OH MDMA) a été inscrite dans la catégorie des stupéfiants conformément à la loi japonaise relative au contrôle des stupéfiants et des substances psychotropes.

530. En novembre 2008, la République démocratique populaire lao a annoncé la mise en œuvre pour la période quinquennale 2009-2013 d'un plan directeur global de contrôle des drogues visant notamment à combattre l'augmentation récente de l'abus et du trafic de drogues et d'autres activités criminelles liées à la drogue. En outre, conformément à la nouvelle loi sur les drogues adoptée par décret présidentiel en 2008, l'opium est désormais soumis à un contrôle rigoureux et ne peut être utilisé qu'à des fins scientifiques, médicales et industrielles. Cette nouvelle loi interdit la culture commerciale du pavot à opium et les contrevenants sont passibles de sanctions civiles et pénales.

531. En août 2008, l'Agence antidrogue des Philippines s'est associée à un prestataire de services de télécommunications pour lancer un projet pilote visant à combattre les activités illégales liées à la drogue. Dans le cadre de ce projet initialement entrepris pour une période de deux mois dans l'agglomération de Manille, les abonnés auprès du prestataire de services de télécommunications

pouvaient dénoncer des activités illégales présumées au moyen d'un système sécurisé d'envoi de messages textes sur Internet. En octobre 2008, l'Agence antidrogue des Philippines a signé un mémorandum d'accord avec 40 sociétés de fabrication de produits chimiques et pharmaceutiques et 3 associations professionnelles qui se sont engagées à combattre activement le détournement de précurseurs vers des laboratoires clandestins. L'Organe se félicite de cette initiative prise aux Philippines et engage les gouvernements d'autres pays à s'en inspirer. À ce propos, les gouvernements voudront peut-être consulter le code de déontologie volontaire pour l'industrie chimique élaboré par l'Organe en 2009. En décembre 2008, l'Agence antidrogue des Philippines a de nouveau demandé aux juges et aux procureurs d'accélérer les procédures dans les affaires de drogues. Selon le Directeur général de l'Agence, 21 % seulement des 99 434 affaires portées devant les tribunaux avaient été réglées, le reste demeurant en instance.

532. En mars 2008, la République de Corée a révisé sa Loi relative au contrôle des stupéfiants. Conformément à la version révisée, la destruction des stupéfiants à usage médical dont la date de validité a expiré doit désormais se faire en présence de représentants de l'autorité nationale compétente. En outre, ce sera désormais le Ministère de la santé, de la protection sociale et des affaires familiales, et non plus la Direction coréenne chargée des aliments et des médicaments, qui assumera la responsabilité du traitement et de la réadaptation des toxicomanes.

533. En République de Corée également, le décret d'application de la Loi relative au contrôle des stupéfiants a ajouté deux substances à la liste des substances placées sous contrôle national: la benzylpipérazine a été ajoutée à la liste des stupéfiants contrôlés et le GBL à la liste des précurseurs contrôlés.

534. Selon le Bureau central des stupéfiants de Singapour, les personnes faisant abus d'opiacés, qui représentent l'écrasante majorité des toxicomanes arrêtées, sont admises dans les centres de traitement de la toxicomanie de Singapour où des soins de réadaptation leur sont dispensés. En août 2007, le programme de réadaptation a été étendu aux personnes arrêtées pour la première ou la deuxième fois pour abus de cannabis ou de cocaïne. Les toxicomanes qui sont arrêtés trois fois ou plus pour avoir consommé ces

substances sont passibles d'une peine d'emprisonnement. À terme, le principe consistant à soumettre à un programme de réadaptation les personnes arrêtées pour la première ou la deuxième fois pour abus de certains types de drogues et à infliger des peines d'emprisonnement aux personnes arrêtées pour la troisième fois ou plus pour ce type d'infraction sera étendu à toutes les drogues faisant l'objet d'un abus.

535. En avril 2008, Singapour a renforcé les mesures prises pour prévenir l'abus de produits à inhaler, surtout chez les jeunes. Le Bureau central des stupéfiants de Singapour organise périodiquement des opérations visant à combattre l'abus de produits à inhaler. Il a intensifié les efforts de détection et de répression en collaborant avec la police, les enseignants et les services de conseils afin de rassembler des informations concernant les lieux de rencontre utilisés par les personnes qui abusent de produits à inhaler. Des campagnes d'éducation préventive visant à susciter une prise de conscience accrue des conséquences néfastes de l'abus de produits à inhaler sont menées dans les établissements d'enseignement. En cas d'abus de produits à inhaler ou de drogues, une procédure concernant la marche à suivre a été élaborée pour indiquer aux établissements d'enseignement comment de tels cas doivent être signalés au Bureau. On s'emploie également à sensibiliser les parents aux dangers de l'abus de drogues ou de produits à inhaler en organisant, à l'intention des groupes de soutien des parents, des entretiens dans les établissements d'enseignement et sur les lieux de travail et en distribuant des publications.

536. En juin 2009, l'Assemblée nationale du Viet Nam a promulgué une loi pour modifier et compléter le Code pénal. Conformément à cette nouvelle loi, l'usage illicite de stupéfiants ne constitue plus une infraction pénale; en outre, la peine capitale n'est plus infligée aux délinquants ayant organisé l'usage illicite de stupéfiants, mais elle reste en vigueur pour les infractions liées au stockage, au transport, à l'appropriation ou au commerce illégaux de stupéfiants.

4. Culture, production, fabrication et trafic

Stupéfiants

537. La culture illicite de cannabis a continué d'être signalée en Asie de l'Est et du Sud-Est. En 2008, 290 hectares de cultures illicites de plantes de cannabis ont été éradiqués en Indonésie et 3 385 plants de cannabis ont été éradiqués en République de Corée. Aux Philippines, on continue de faire état de la culture illicite de cannabis pour le marché intérieur. En Mongolie, la majeure partie du cannabis saisi en 2008 provenait de cultures illicites pratiquées dans le pays, mais une certaine quantité provenait de la Fédération de Russie. Le cannabis continue d'être cultivé illicitement dans les provinces du sud-ouest du Viet Nam; près d'un hectare de cultures illicites de cannabis a été signalé en 2008. Au Japon, du cannabis à forte teneur en THC a été illicitement cultivé en 2008 à partir de semences introduites clandestinement de l'étranger et vendues sur Internet.

538. Les Philippines ont continué de saisir d'importantes quantités de cannabis. En 2008, elles ont saisi quelque 4 millions de plants de cannabis (contre 2,5 millions en 2007) et 3,7 tonnes de cannabis (contre 1,2 tonne en 2007). Toujours en 2008, le Japon, la Mongolie et la République de Corée ont signalé avoir saisi les plus grandes quantités de cannabis de ces dernières années. En novembre 2008, la police de la République démocratique populaire lao a saisi 600 kg de cannabis dissimulés à bord d'un camion transportant du mobilier en Thaïlande. En avril 2009, la Chine a saisi à l'aéroport international de Beijing 87 kg de cannabis qui se trouvaient dans les bagages d'un passager en provenance du Qatar. La police vietnamienne a indiqué qu'une nouvelle variété de cannabis, plus puissante, faisait son apparition sur le marché illicite, en particulier dans le nord et le sud du Viet Nam.

539. Récemment, la superficie des cultures illicites de pavot à opium a commencé à augmenter en République démocratique populaire lao et au Myanmar. Au Myanmar, malgré l'éradication de 4 820 hectares de cultures illicites de pavot à opium (soit 34 % de plus qu'en 2007 en termes de superficies totales éradiquées), la superficie totale de ces cultures illicites s'est accrue de 3 % (pour atteindre 28 500 ha) en 2008. Cette même année, la superficie des cultures illicites de pavot à opium a également augmenté, s'établissant à 1 600 ha en République démocratique populaire lao,

288 ha en Thaïlande et 99 ha au Viet Nam. On ne dispose pas encore de données concernant les superficies totales consacrées à la culture illicite du pavot à opium en Asie du Sud-Est. En République démocratique populaire lao comme au Myanmar, la superficie des cultures illicites de pavot à opium a beaucoup diminué ces dernières années et est tombée à des chiffres sans précédent: 1 500 ha en 2007 et 21 500 ha en 2006 respectivement. L'Organe engage instamment les gouvernements des pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est à redoubler d'efforts pour éradiquer les cultures illicites de pavot à opium afin de ne pas voir menacés les bons résultats obtenus jusqu'à présent.

540. La Chine a signalé avoir saisi 1,4 tonne d'opium en 2008. L'opium saisi en Mongolie cette même année provenait de Chine et était destiné à la consommation interne plutôt qu'à la réexportation. En 2008, 31 kg d'opium ont été saisis au Viet Nam. Le Myanmar et la Thaïlande ont également déclaré des saisies d'opium cette même année. Les données sur les saisies montrent que l'Armée unie de l'État Wa au Myanmar essaie d'introduire des drogues en contrebande dans d'autres pays, principalement en Thaïlande, afin de se procurer des armes et des munitions, et qu'elle vend également des drogues pour obtenir de l'argent et se préparer à l'éventualité d'entrer de nouveau en guerre avec le Gouvernement du Myanmar. L'Organe prend note avec préoccupation de cette évolution et engage le Gouvernement du Myanmar à renforcer son contrôle sur le mouvement des drogues illicites, en particulier le long de ses frontières.

541. En 2008, Hong Kong (Chine) et la Thaïlande ont été des zones de transbordement pour le trafic d'héroïne. Les trafiquants ont essayé d'utiliser Hong Kong (Chine) pour transporter la drogue de pays d'Asie du Sud, du Sud-Est et de l'Ouest ainsi que d'Afrique (Afrique de l'Est, australe et de l'Ouest) vers d'autres pays d'Asie de l'Est et d'Océanie. L'itinéraire traversant la Thaïlande a été privilégié par les trafiquants transportant de l'héroïne d'Asie du Sud et du Sud-Est vers l'Asie de l'Est, l'Europe et l'Océanie. Les envois d'héroïne transportés clandestinement via Hong Kong (Chine) sont arrivés principalement par avion et sont repartis par avion ou par le train. Les envois d'héroïne ont été acheminés à travers la Thaïlande essentiellement par avion. En 2008, de l'héroïne a continué d'être introduite clandestinement en Chine principalement de la République

démocratique populaire lao via le Viet Nam. Début 2009, la police thaïlandaise a saisi 16 kg d'héroïne et arrêté un certain nombre de personnes soupçonnées d'avoir utilisé un service de discussion en ligne apprécié du public pour commercialiser des drogues illicites.

542. La tendance à la diminution des saisies d'héroïne s'est maintenue en Chine, qui a déclaré avoir saisi 4,3 tonnes de cette substance en 2008, contre 4,6 tonnes en 2007. Entre novembre 2008 et avril 2009, les services thaïlandais de détection et de répression ont saisi 12 kg d'héroïne, dans le cadre de neuf affaires distinctes, à l'aéroport international Suvarnabhumi de Bangkok. En mars 2008, 49 kg d'héroïne dissimulés dans des tapis en provenance de Karachi (Pakistan) ont été saisis par les autorités chinoises à l'aéroport d'Ürümqi.

543. En 2008, les douanes de Hong Kong (Chine) ont saisi 21,7 kg de cocaïne. En 2008 toujours, la République de Corée a saisi 8,8 kg de cocaïne dans le cadre de deux affaires distinctes. En août et septembre de la même année, les services de détection et de répression ont saisi à l'aéroport international d'Incheon de la cocaïne en provenance du Brésil et destinée au Japon.

Substances psychotropes

544. La fabrication illicite de stimulants de type amphétamine a continué de poser un problème dans des pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est. En février 2009, 200 kg d'amphétamine ont été saisis dans un laboratoire clandestin de la province chinoise de Taiwan. En 2007, deux laboratoires clandestins de méthamphétamine ont été démantelés au Cambodge et un autre en République de Corée. En 2008, 10 laboratoires clandestins de méthamphétamine ont été démantelés aux Philippines. En 2008 comme pendant le premier semestre de 2009, des laboratoires se livrant à la fabrication illicite de méthamphétamine ont continué d'être démantelés en Chine, particulièrement dans le centre et le sud du pays, où ce fut le cas pour sept laboratoires en 2008.

545. Les trafiquants ont continué d'essayer d'introduire clandestinement de la méthamphétamine provenant du Cambodge et de la Chine en République de Corée et de la méthamphétamine provenant de la République démocratique populaire lao en Thaïlande. Une partie de la méthamphétamine saisie aux

Philippines en 2008 provenait de Chine (y compris de la province chinoise de Taiwan), mais une certaine quantité avait été fabriquée illégalement dans le pays même. Les trafiquants avaient essayé de transporter la méthamphétamine via la Thaïlande vers des pays d'Amérique du Nord et d'Europe et d'autres pays d'Asie du Sud-Est. Début 2009, la Police thaïlandaise a saisi 60 000 comprimés d'amphétamine et arrêté un certain nombre de personnes soupçonnées d'avoir utilisé un service de discussion en ligne apprécié du public pour commercialiser des drogues illicites.

546. En 2008, la plupart des pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est, dont la Chine, l'Indonésie, le Japon, le Myanmar, la République de Corée, la République démocratique populaire lao, Singapour, la Thaïlande et le Viet Nam, ont déclaré des saisies de méthamphétamine. En 2008, il en a été saisi 6,2 tonnes en Chine, 855 kg aux Philippines (contre 369 kg en 2007) et 26 kg en République de Corée. La Thaïlande a signalé avoir saisi 22 millions de comprimés de méthamphétamine en 2008, soit bien plus qu'en 2007 (14 millions de comprimés). En juillet 2009, les services de détection et de répression de la province vietnamienne de Quang Binh ont saisi 806 000 comprimés de méthamphétamine transportés par quatre personnes qui essayaient apparemment de franchir la frontière entre le Viet Nam et la République démocratique populaire lao. En août 2008, 1,7 tonne environ de méthamphétamine a été saisie dans un laboratoire clandestin de la province chinoise de Guangdong et, en novembre de la même année, les services japonais des douanes ont saisi environ 300 kg de méthamphétamine à bord d'un navire, dans le port de Moji (Fukuoka). En mars 2009, 90 kg de méthamphétamine ont été saisis dans un laboratoire de fabrication illicite de cette substance dans la province de Guangzhou (Chine).

547. En 2007, l'Indonésie a démantelé 16 laboratoires de fabrication illicite de MDMA ("ecstasy"). En Mongolie, toute l'"ecstasy" saisie en 2008 provenait de Chine et était destinée à la consommation interne plutôt qu'à la réexportation. L'"ecstasy" saisie aux Philippines en 2008 provenait apparemment de Thaïlande.

548. En 2008, nombre de pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est, dont la Chine, l'Indonésie, le Japon, les Philippines, la République de Corée, Singapour et la Thaïlande, ont de nouveau déclaré des saisies de

MDMA ("ecstasy"). L'Indonésie a signalé avoir saisi 1 071 266 comprimés d'"ecstasy", tandis que les douanes japonaises ont saisi à l'aéroport international de Narita 27 kg de drogues transportés par des passagers en provenance des Pays-Bas. En octobre 2008, 10 000 comprimés d'"ecstasy" ont été saisis à Hong Kong (Chine) et, en mai 2009, 7,1 kg d'"ecstasy" ont été saisis dans la province chinoise du Zhejiang.

549. En 2007, la République de Corée a démantelé un laboratoire qui se livrait à la fabrication illicite de GHB. En décembre 2008, les douanes vietnamiennes ont saisi à l'aéroport international de Ho Chi Minh-Ville 796 500 comprimés d'une préparation pharmaceutique contenant du nimétazépan; ces comprimés, fabriqués au Japon, avaient été dissimulés dans un lot de haut-parleurs en provenance de la province chinoise de Taiwan. Plusieurs saisies de nimétazépan ont également été signalées en Chine au début de 2008. En Thaïlande, les douanes ont saisi en 2008 75 kg de diazépam expédiés par la poste; la plupart des envois étaient destinés au Royaume-Uni.

Précurseurs

550. De grandes quantités de précurseurs ont continué d'être saisies dans des pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est. Les Philippines ont déclaré avoir saisi un grand nombre de précurseurs utilisés dans la fabrication illicite de méthamphétamine. Par exemple, plus de 200 kg d'éphédrine ont été saisis en 2008 dans différents entrepôts et laboratoires clandestins. La même année, les Philippines ont également signalé avoir saisi une importante quantité d'acétone (902 litres) et d'acide chlorhydrique (385 litres). En 2008 toujours, la Chine a de nouveau déclaré avoir saisi une grande quantité de précurseurs, dont de l'anhydride acétique (5,6 tonnes), de l'éphédrine (6,7 tonnes), du P-2-P (2,9 tonnes) et de la pseudoéphédrine (1,1 tonne). La République de Corée a saisi en 2008 14,8 tonnes d'anhydride acétique et 2,2 kg de préparations pharmaceutiques contenant de l'éphédrine. En 2008 aussi, 192 kg de préparations pharmaceutiques contenant de la pseudoéphédrine apparemment destinées à l'Australie ont été saisis en Thaïlande.

551. En mars 2008, les services de détection et de répression de la République de Corée ont saisi dans le port de Busan 2,8 tonnes d'anhydride acétique dissimulées à l'intérieur d'un lot de pièces détachées

d'occasion pour automobiles. Cet envoi était destiné à l'Afghanistan via la République islamique d'Iran. En avril 2008, la Chine a démantelé deux laboratoires clandestins et saisi 37,5 kg de pseudoéphédrine dans la province du Hunan. En juin 2008, trois suspects ont été arrêtés aux Philippines pour avoir vendu 67 litres d'acétone à un agent infiltré à Quezon. Dans ce pays, la législation relative au contrôle des drogues interdit la vente de plus d'un litre d'acétone par mois à la même personne. Les trafiquants ont obtenu des précurseurs au Viet Nam et les ont introduits clandestinement dans d'autres pays où ces produits sont utilisés dans la fabrication illicite de drogues. En août 2008, la police vietnamienne a démantelé un groupe criminel impliqué dans la contrebande de produits pharmaceutiques contenant de la pseudoéphédrine destinés à l'Australie. En octobre de la même année, 20 tonnes d'acide sulfurique ont été saisies dans la province du Yunnan (Chine). En février 2009, 119 kg d'éphédrine ont été saisis dans un laboratoire clandestin de fabrication de méthamphétamine dans la province chinoise de Taiwan. En février 2009 également, des agents du Ministère cambodgien de l'environnement, agissant en coopération avec les services de détection et de répression, ont démantelé deux laboratoires clandestins de fabrication d'huile de sassafras situés dans la région occidentale du massif des Cardamomes et, en juin 2009, des agents de ce même ministère ont saisi 5,7 tonnes d'huile de sassafras dans le district de Veal Vêng (province de Pursat).

Substances non placées sous contrôle international

552. Les pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est ont continué de signaler des saisies de kétamine. Ainsi, en janvier 2008, 300 kg de cette substance ont été saisis à Chengdu (Chine) et, en novembre 2008, 307 kg ont été saisis à Hong Kong (Chine); la kétamine était dissimulée à l'intérieur d'un lot de haut-parleurs arrivés par avion de Singapour. En avril 2009, 246 kg de kétamine ont été saisis dans la province chinoise de Taiwan. En 2008, les Philippines ont déclaré en avoir saisi 10 kg. Le Myanmar a de nouveau signalé des saisies de kétamine en 2009. Singapour a également déclaré avoir saisi en 2009 une petite quantité de kétamine. Les Philippines ont de nouveau signalé des saisies de précurseurs non placés sous contrôle international mais utilisés dans la fabrication illicite de

méthamphétamine, dont de l'iode (4,7 tonnes), du chlorure de palladium (2 kg), du phosphore rouge (1,5 tonne), de l'hydroxyde de sodium (2,5 tonnes) et du chlorure de thionyle (41 litres).

5. Abus et traitement

553. La méthamphétamine est la drogue la plus consommée au Japon, aux Philippines et en République de Corée. En Thaïlande, 69 145 personnes ont été traitées en 2008 pour avoir abusé de méthamphétamine. Le Japon a signalé que l'abus de méthamphétamine avait beaucoup augmenté en 2008 et que ces dernières années on avait constaté que, de plus en plus, les usagers de méthamphétamine partageaient le matériel d'injection. Récemment, une augmentation de l'abus de MDMA ("ecstasy"), surtout chez les jeunes, a également été signalée au Japon.

554. L'héroïne est restée la drogue la plus couramment consommée en Chine, en Malaisie et au Viet Nam. À la fin de 2008, des données concernant plus d'un million de toxicomanes ont été rassemblées et intégrées dans le système chinois de suivi des toxicomanes. Environ 877 700 d'entre eux consomment de l'héroïne et 60 % ont moins de 35 ans. En 2008, 264 000 toxicomanes ont dû se soumettre au programme obligatoire de traitement et de réadaptation mis en place en Chine et, entre juin et décembre 2008, 16 300 ont participé à des programmes locaux de réadaptation. L'épidémie de VIH a commencé en Chine parmi les héroïnomanes de la province du Yunnan à la fin des années 1980. En 2002, le VIH s'est propagé le long des itinéraires du trafic pour atteindre les 31 provinces chinoises. En 2007, les toxicomanes infectés représentaient plus de 38 % des séropositifs, dont le nombre était estimé à 700 000.

555. En Malaisie, 61 % des toxicomanes sont des héroïnomanes et, selon les estimations, 120 000 personnes s'injectent des drogues. Le nombre de nouveaux cas d'infection au VIH parmi les personnes qui abusent de drogues par injection est en baisse depuis 2000, année pendant laquelle il a culminé à plus de 5 000. En 2008, dans le cadre du programme national de prévention de la propagation du VIH parmi les personnes qui abusent de drogues par injection, 3 495 personnes ont bénéficié des services de différentes centres d'accueil, dont des services d'information concernant les dangers de l'abus de drogues, des services de conseils et d'orientation, des

soins de santé de base et une assistance pour la création de groupes de soutien.

556. En novembre 2008, le Ministère vietnamien du travail, des personnes handicapées et des affaires sociales a recensé 173 603 toxicomanes, soit 2,6 % de moins qu'en 2007. Sur ce chiffre, 82 % étaient des héroïnomanes. Cinquante-cinq pour cent des toxicomanes au Viet Nam ont été infectés par le VIH après avoir partagé des aiguilles. Depuis mai 2008, date à laquelle a été lancé à Hai Phong et Ho Chi Minh-Ville un projet pilote de traitement à la méthadone, 455 toxicomanes ont été traités dans 6 centres de soins de ces deux villes. Il a été proposé de transposer ce projet pilote dans 10 provinces, y compris Hanoi.

557. La République démocratique populaire lao a déclaré que, dans les provinces septentrionales, le taux de prévalence de l'abus d'opium (exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus) était tombé de 0,3 % en 2007 à 0,2 % en 2008. Cependant, la récurrence parmi les opiomanes continue de poser un problème et l'on estime qu'en 2008, 4 906 opiomanes ont rechuté. Selon les estimations, il y aurait en République démocratique populaire lao 12 680 opiomanes au total.

558. Le cannabis est la drogue la plus couramment consommée en Mongolie et en Thaïlande et vient au deuxième rang des drogues consommées aux Philippines et en République de Corée. À Macao (Chine), on a constaté au cours des deux dernières années une augmentation de l'abus de kétamine parmi les jeunes de 14 à 25 ans.

559. À Singapour, les modalités du traitement dispensé aux personnes qui abusent de cocaïne ou de cannabis sont semblables à celles qui sont actuellement appliquées aux opiomanes et qui tiennent compte des besoins de l'intéressé, de la mesure dans laquelle celui-ci se montre disposé à changer et à suivre un traitement ainsi que du degré de dépendance. Tous les toxicomanes doivent suivre un rigoureux processus d'évaluation et de classification. Les programmes de traitement tendent principalement à enseigner aux toxicomanes comment surmonter les problèmes de comportement résultant de leur dépendance. Les principaux éléments de ces programmes sont notamment l'encouragement à changer, la formation à un métier, un encadrement familial et des conseils d'ordre religieux.

560. Les résultats d'une enquête menée en 2008 parmi des élèves de 12 à 14 ans au Japon ont corroboré l'hypothèse selon laquelle il existait une étroite corrélation entre l'abus de solvants organiques et l'abus de cannabis et de méthamphétamine. Dans un certain nombre de pays d'Asie du Sud et du Sud-Est, la progression de l'abus de produits inhalant a été signalée. À Singapour, suite à la promulgation de la loi sur les substances enivrantes (1987), le nombre de toxicomanes arrêtés a diminué, tombant de 1 112 en 1987 à 120 en 2005. Toutefois, l'abus de produits inhalants a récemment progressé. La majorité des personnes faisant abus de ce type de produit aurait moins de 20 ans.

561. Fin 2008 et début 2009, dans le cadre du Programme régional de lutte contre le VIH/sida en Asie (HAARP), des programmes nationaux ont été lancés au Cambodge et en Chine en vue de réduire, sur cinq ans, la transmission du VIH associée à l'abus de drogues par injection. Des programmes analogues ont été conçus pour le Myanmar, la République démocratique populaire lao et le Viet Nam. Le President's Emergency Plan for AIDS Relief (PEPFAR, Plan d'intervention d'urgence contre le sida, lancé par le Président des États-Unis) appuie le programme de prévention, de traitement et de prise en charge du VIH pour les personnes qui s'injectent des drogues au Viet Nam. Plusieurs pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est bénéficient également de subventions du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, qui soutient les programmes nationaux visant à réduire la transmission du VIH chez les personnes qui s'injectent des drogues.

562. Les problèmes d'abus de drogues ne se limitant peut-être pas toujours aux groupes à haut risque, l'Organe engage les gouvernements des pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est à continuer de faire preuve de vigilance pour prévenir toute augmentation de l'abus de drogues parmi la population en général.

Asie du Sud

1. Principaux faits nouveaux

563. On observe une augmentation du trafic des stimulants de type amphétamine en Asie du Sud, comme en témoigne le fait que les États de la région continuent de rendre compte de saisies de ces

substances. Si les pays voisins d'Asie du Sud-Est sont traditionnellement une source importante de stimulants de type amphétamine, la découverte de plusieurs laboratoires clandestins de méthamphétamine en Asie du Sud ces deux dernières années montre que les pays de la région servent de plus en plus de lieu de fabrication illicite de ces substances.

564. Les services postaux et de messagerie sont devenus des moyens courants de faire sortir clandestinement des drogues de l'Inde. Un large éventail de substances placées sous contrôle international a été décelé par les services de détection et de répression dans des colis postaux ou de messagerie. Ces dernières années, les principales substances trouvées dans les colis saisis étaient l'héroïne et le diazépam, tandis que les saisies de morphine, d'herbe de cannabis, de résine de cannabis, d'éphédrine et de pseudoéphédrine sont restées occasionnelles. La majorité des envois clandestins de substances placées sous contrôle détectés en Inde étaient destinés à l'Australie et à des pays d'Amérique du Nord et d'Europe. L'Organe encourage le Gouvernement indien à accroître sa vigilance de manière à détecter l'usage abusif qui est fait des services postaux et de messagerie pour faire sortir illicitement du territoire des substances placées sous contrôle.

2. Coopération régionale

565. En juin 2008, le Ministère indien de la justice et de la promotion sociale a organisé, à New Delhi, un atelier sur les modalités de création d'un forum régional permanent d'organisations non gouvernementales des États membres de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (SAARC) sur la prévention de l'abus de drogues. Dans leurs recommandations, les participants à l'atelier ont souligné la nécessité de renforcer les réseaux entre les organisations non gouvernementales, d'échanger des informations et de sensibiliser l'opinion à la prévention de l'abus de drogues.

566. La neuvième rencontre des Ministres de l'intérieur du Bangladesh et de l'Inde s'est tenue à Dhaka en août 2008. Les Ministres de l'intérieur des deux pays sont convenus que la coopération entre leurs services nationaux de lutte contre la drogue devait être renforcée. Dans le prolongement de cette rencontre, les chefs des services nationaux de lutte contre la drogue

des deux pays se sont réunis à New Delhi en mars 2009 pour évoquer les moyens d'améliorer la coopération dans la lutte contre le trafic de drogues.

567. Le Bhoutan, l'Inde, les Maldives, le Népal et Sri Lanka figuraient parmi les 16 pays représentés lors d'un colloque asiatique sur le traitement de la toxicomanie, troisième d'une série de colloques, tenu à Tagaytay (Philippines) en novembre 2008. Le colloque a donné aux participants l'occasion de présenter les progrès accomplis dans le traitement de la toxicomanie en Asie du Sud et du Sud-Est et à d'anciens toxicomanes de partager leur expérience.

568. Les chefs d'État et de gouvernement du Bangladesh, du Bhoutan, de l'Inde, du Népal et de Sri Lanka ont participé au deuxième Sommet de l'Initiative du golfe du Bengale pour la coopération technique et économique multisectorielle (BIMSTEC), tenu à New Delhi en novembre 2008. Pendant la réunion, les participants ont arrêté le texte final de la Convention BIMSTEC contre le terrorisme international, la criminalité transnationale organisée et le trafic illicite de drogues, dont l'un des principaux objectifs est de renforcer la coopération entre les services de détection et de répression des États membres du BIMSTEC dans la lutte contre les stupéfiants, les substances psychotropes et leurs précurseurs.

569. Des représentants du Bangladesh, du Bhoutan, de l'Inde et de Sri Lanka ont participé à la trente-deuxième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Asie et Pacifique, tenue à Bangkok en février 2009. Les participants à la Réunion ont recommandé que les gouvernements élaborent des stratégies coordonnées pour enrayer l'augmentation du trafic d'héroïne auquel se livrent des groupes criminels d'Afrique de l'Ouest, appliquer la législation relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et évaluer la demande nationale et l'origine des stimulants de type amphétamine, afin de prévenir plus efficacement la fabrication et le trafic illicites de ces substances.

570. À l'occasion de la trente et unième session du Conseil des ministres de la SAARC, qui s'est tenue à Colombo en février 2009, les ministres des affaires étrangères des États membres ont examiné l'application de la déclaration adoptée au quinzième Sommet de la SAARC en août 2008, intitulée "Partnership for Growth for Our People", et adopté la

Déclaration ministérielle de la SAARC sur la coopération contre le terrorisme, dans laquelle ils ont décidé d'envisager de mettre au point un mécanisme intégré de gestion des frontières afin d'améliorer les contrôles douaniers aux frontières et de prévenir le trafic de stupéfiants, de substances psychotropes et de matériels destinés à soutenir le terrorisme.

571. Des représentants du Bangladesh, de l'Inde, des Maldives et de Sri Lanka ont participé à l'Atelier régional asiatique du Commonwealth sur l'abus de drogues et de substances, qui s'est tenu au Brunéi Darussalam en mars 2009. Au cours de cet atelier, qui était organisé par le Centre asiatique du Programme du Commonwealth pour la jeunesse et par le Ministère de la culture, de la jeunesse et des sports du Brunéi Darussalam avec l'appui de l'UNODC, des responsables de la jeunesse ont participé à des cours interactifs, activités de groupes, jeux de rôle et missions de terrain, ce qui les a aidés à élaborer un plan d'action viable de prévention de l'abus de drogues ainsi que de traitement et de prise en charge des toxicomanes. L'atelier a également offert aux participants une plate-forme d'échange de pratiques optimales pour faire face aux problèmes d'abus de drogues.

572. En mars 2009, un atelier régional d'Asie du Sud sur l'infection par le VIH liée à l'usage des drogues s'est tenu à Katmandou. L'atelier faisait suite à la première Consultation asiatique sur la prévention du VIH lié à l'usage de drogues, organisée en janvier 2008, et devait servir de forum pour examiner plus avant les problèmes recensés lors de la Consultation. L'atelier a porté sur les activités propres aux différents pays et sur la coopération régionale dans cinq domaines principaux: offre de services publics, communautaires et associatifs aux personnes ayant contracté le VIH; évolution des politiques et des pratiques de détection et de répression appliquées aux toxicomanes; lutte contre l'épidémie d'hépatite C chez les toxicomanes et résolution des difficultés liées à l'offre de services aux populations exposées à la toxicomanie, au VIH et à la pauvreté; et appui apporté aux parlementaires pour faire évoluer la situation dans les domaines examinés lors de l'atelier.

3. Législation, politique et action à l'échelle nationale

573. En septembre 2008, l'Agence bhoutanaise de lutte contre les stupéfiants a dispensé dans tout le pays, en partenariat avec l'UNODC, une formation à la prévention du VIH et de l'abus de drogues en milieu carcéral. L'objectif de cette formation était de sensibiliser les esprits à l'abus de drogues et à la transmission du VIH parmi la population carcérale bhoutanaise. Il a été reconnu que, si la prévalence de l'abus de drogues et des infections par le VIH dans les prisons bhoutanaises restait relativement faible, il fallait néanmoins agir pour prévenir leur occurrence. Des fonctionnaires de l'Agence bhoutanaise de lutte contre les stupéfiants, de l'administration pénitentiaire, des services de police et de santé ainsi que des représentants d'organisations non gouvernementales ont participé à cette formation.

574. Une campagne de collecte de signatures contre l'abus de drogues, menée par l'Initiative citoyenne pour les festivités du couronnement et du centenaire, a été organisée pendant une semaine au Bhoutan en novembre 2008. Durant cette campagne, intitulée "Nous, enfants du Bhoutan, nous engageons à...", plus de 23 000 signatures ont été recueillies auprès d'enfants et de leurs parents qui se sont engagés à ne pas consommer de drogues au cours de leur vie. Les signatures recueillies ont été présentées au Premier Ministre bhoutanais par des élèves d'écoles secondaires au nom des jeunes qui ont participé à la campagne.

575. En janvier 2009, l'Agence bhoutanaise de lutte contre les stupéfiants a publié, pour prévenir et réduire l'abus de drogues dans le pays, trois outils: une version du cadre d'application de la loi de 2005 sur les stupéfiants, les substances psychotropes et l'abus de drogues en dzongkha, langue nationale du Bhoutan; un tableau contenant 10 messages clefs de prévention sur l'abus de drogues et le VIH; et un rapport sur la situation de l'abus de drogues au Bhoutan. Ces outils ont pour but de sensibiliser le public aux risques liés à l'abus de drogues, au rôle que celles-ci jouent dans la propagation du VIH et aux moyens mis en œuvre pour aider les toxicomanes à traiter leur dépendance. Le tableau sera distribué dans toutes les écoles bhoutanaises pour mieux prévenir l'abus de drogues chez les jeunes.

576. Une version révisée du projet d'aide à la prévention de l'alcoolisme et de l'abus de substances (drogues) et d'aide aux services de protection sociale du Ministère indien de la justice et de la promotion sociale est mise en œuvre depuis octobre 2008. Ce projet, en cours d'exécution, a été révisé pour la dernière fois en 1999. Il permet à des organisations non gouvernementales d'obtenir une aide financière publique pour mettre en œuvre des activités de réduction de la demande de drogues. Il appuie des activités de sensibilisation et des programmes de prévention, de traitement et de réadaptation des toxicomanes. Il prévoit, notamment, l'adoption de mesures destinées à freiner l'augmentation des coûts des services connexes depuis 1999 et, en matière de prise en charge des toxicomanes, d'approches plus globales facilitant leur réinsertion dans la collectivité.

577. En novembre 2008, un programme visant à fournir aux usagers de drogues par injection incarcérés un succédané pouvant être administré par voie orale a été lancé dans le complexe pénitentiaire de Tihar, près de New Delhi. De nombreux toxicomanes incarcérés commencent à s'injecter des drogues peu après leur arrivée en prison, s'exposant ainsi à un risque accru de contracter et de transmettre le VIH par des pratiques dangereuses telles que l'échange de seringues. Conçu en collaboration avec l'UNODC, ce programme, premier de ce type à avoir été mis en œuvre dans les prisons de l'Asie du Sud, pourrait servir de modèle à l'Office pour mettre en œuvre des programmes semblables partout dans la région.

578. En décembre 2008, l'Inde a promulgué une loi modifiant la loi de 1940 sur les drogues et produits cosmétiques. La loi révisée alourdit les peines encourues pour la fabrication de médicaments de contrefaçon et vise à combattre le problème des médicaments contrefaits et modifiés, qui s'accroît dans le pays.

579. Au cours de 2008, l'Organisation nationale indienne de lutte contre le sida a examiné, sur le plan technique, toutes les institutions indiennes qui fournissent aux toxicomanes un traitement de substitution afin de pouvoir accréditer ces traitements. Pour aider les institutions à participer à cette procédure, l'Organisation a publié un document décrivant les modes opératoires normalisés à appliquer pour les traitements de substitution utilisant la buprénorphine. Ce document énonce les normes que

les dispensateurs de traitements de substitution doivent appliquer et qui serviront à déterminer la mesure dans laquelle ces traitements remplissent les critères d'accréditation.

580. Un festival international du documentaire consacré aux drogues (mythes, faits et réduction des risques) s'est tenu à New Delhi les 21 et 22 février 2009. Organisé par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture en partenariat avec l'Organisation nationale de lutte contre le sida et l'UNODC, il avait pour but de faire mieux connaître au grand public la problématique de l'abus de drogues.

581. En juin 2009, plusieurs programmes éducatifs conçus pour aider les professeurs à sensibiliser les esprits à l'abus de drogues ont été officiellement publiés en Inde. Élaborés par le Ministère indien de la justice et de la promotion sociale en collaboration avec l'UNODC, ils s'inscrivent dans un programme qui vise à prévenir l'abus de drogues dans les écoles indiennes. L'Organe invite le Gouvernement indien à continuer d'appuyer les activités de prévention de l'abus de drogues menées à l'intention des jeunes.

582. Toujours en Inde, la quarantième réunion du Comité consultatif sur les drogues s'est tenue à New Delhi le 29 juin 2009. Des hauts responsables du Ministère indien de la santé et de la famille, de l'Organe indien de contrôle des stupéfiants et du Département des recettes fiscales (du Ministère des finances), ainsi que les "contrôleurs nationaux des drogues" de l'Organisation centrale indienne de réglementation des médicaments, ont participé à la réunion. À cette occasion, il a été rappelé qu'il importait que le pays communique à l'Organe des statistiques exactes sur les stupéfiants et les substances psychotropes. Les débats ont porté sur les mécanismes qui pourraient faciliter la collecte des informations requises au niveau national et leur communication au contrôleur général indien chargé des drogues. L'Organe de contrôle des stupéfiants a décidé d'organiser des ateliers de formation à l'intention des contrôleurs nationaux des drogues et d'œuvrer à l'instauration d'un système efficace de collecte de données. L'Organe note avec satisfaction les efforts qu'accomplit le Gouvernement indien pour s'acquitter, conformément aux conventions internationales relatives à la lutte contre les drogues, de son obligation de communiquer des informations.

583. En mars 2009, le Gouvernement des Maldives a annoncé deux nouvelles initiatives qui s'inscrivent dans le cadre des efforts continus qu'il mène pour combattre l'aggravation du problème de l'abus de drogues dans le pays. Un projet global d'appui aux volets du plan directeur des Maldives pour le contrôle des drogues relatifs à la prévention et au traitement de l'abus de drogues a également été annoncé. En outre, un Conseil de lutte contre les stupéfiants dirigé par le Vice-Président des Maldives et composé du Directeur de la police et de représentants de plusieurs ministères a été mis en place pour aider à coordonner la lutte menée contre les drogues.

584. Le 15 juillet 2009, le Sri Lanka a promulgué une loi créant un service de garde-côtes chargé de renforcer la sécurité de ses eaux territoriales et de contribuer à combattre la contrebande de drogues vers le pays.

4. Culture, production, fabrication et trafic

Stupéfiants

585. Le trafic d'herbe et de résine de cannabis demeure très répandu dans toute l'Asie du Sud, où les conditions climatiques sont particulièrement propices à la culture de cette plante. En 2008, les services bangladais de détection et de répression en matière de drogues ont saisi 2,3 tonnes d'herbe de cannabis dans le pays. En Inde, la même année, les services de détection et de répression ont saisi environ 103 tonnes d'herbe et 4,1 tonnes de résine de cannabis, et des opérations systématiques d'éradication des cultures illicites de cannabis ont conduit à la destruction de quelque 164 hectares. De vastes superficies de cultures illicites de cannabis ont également été éradiquées au Népal, où plus de 7 tonnes d'herbe de cannabis ont été saisies en 2008, contre plus de 37 tonnes au Sri Lanka.

586. L'abus à grande échelle de préparations pharmaceutiques contenant des stupéfiants tels que la codéine pose un problème constant au Bangladesh. Ces préparations sont introduites en contrebande dans le pays depuis l'Inde. En 2008, les services bangladais de détection et de répression ont saisi 53 239 bouteilles contenant du sirop à base de codéine et 226 ampoules de péthidine et de morphine. Au total, 554 comprimés contenant de la codéine ont également été saisis en 2008, ce qui représente une baisse importante par rapport aux 70 000 comprimés saisis en 2007.

587. Les services indiens de détection et de répression en matière de drogues procèdent régulièrement à l'éradication des cultures illicites de pavot à opium situées dans des zones isolées des provinces orientales du pays. Tant au niveau fédéral qu'à celui des États, ces services ont intensifié leurs efforts pour recueillir des informations sur les cultures illicites de pavot à opium et accroître leur surveillance des régions cultivées. En outre, ils ont régulièrement mené, dans les villages des régions où le pavot à opium est cultivé de manière illicite, des campagnes destinées à faire comprendre l'impact néfaste de ces cultures. Les services indiens de détection et de répression signalent que la superficie totale de cultures illicites éradiquées est passée de 8 000 hectares en 2007 à 631 hectares en 2008.

588. Par le passé, on pensait que l'héroïne base de qualité inférieure, appelée "héroïne brune", que l'on trouvait sur le marché illicite en Inde, était dérivée du pavot à opium, lui-même détourné de la culture licite. Mais les services indiens de détection et de répression estiment que, ces dernières années, une proportion accrue de l'héroïne saisie en Inde provenait d'Afghanistan. L'héroïne introduite clandestinement en Inde est consommée au niveau local ou transportée hors du pays par des services de messagerie, signe que l'Inde sert de lieu de transit des envois d'héroïne. En 2008, quelque 4 950 saisies d'héroïne ont été signalées en Inde. Dans la plupart des cas, il ne s'agissait que de petites prises. Au total, 1 063 kg d'héroïne ont été saisis en 2008. Au cours de la même année, il a été saisi 73 kg de morphine (substance dont il est habituellement fait abus en Inde) et 2 033 kg d'opium.

589. En Inde, des préparations pharmaceutiques contenant du dextropropoxyphène sont fréquemment utilisées par les usagers de drogues par injection. Ces préparations sont souvent utilisées en remplacement de l'héroïne, car elles sont moins chères et plus facilement disponibles. En 2008, les services indiens de détection et de répression ont saisi au total plus de 80 000 comprimés contenant du dextropropoxyphène.

590. Bien que l'Inde produise et exporte de grandes quantités d'opium dérivé des cultures licites, l'accès à la morphine pour le traitement de la douleur y reste limité. Les centres de soins palliatifs et les hôpitaux signalent souvent une grande insuffisance de morphine. L'Organe note que des efforts ont été déployés au niveau fédéral et à celui des États pour recenser les

mesures réglementaires et législatives qui entravent l'accès à la morphine et invite le Gouvernement indien à prendre les mesures nécessaires pour lever ces obstacles tout en continuant de prévenir le détournement de la morphine.

591. La contrebande d'héroïne vers les Maldives est un problème persistant qui contribue à accroître l'abus de drogues dans le pays. En 2008, les services de détection et de répression des Maldives ont fait état de nombreuses saisies d'héroïne, portant la quantité totale à plus de 8 kg. Dans la majorité des cas, les trafiquants ont été arrêtés à l'aéroport international de Malé. Ils venaient aux Maldives à partir de l'Inde ou de Sri Lanka.

592. En 2008, Sri Lanka a continué de signaler des saisies d'héroïne. Au cours de l'année, ses services de détection et de répression ont saisi environ 17 kg d'héroïne. L'Inde et le Pakistan ont été identifiés comme les principales sources de l'héroïne saisie, dont la majeure partie avait été introduite en contrebande par voie maritime. Environ 20 % de l'héroïne a été saisie sur des passagers arrivés par voie aérienne.

Substances psychotropes

593. Le Bangladesh continue de faire état d'importantes saisies de préparations pharmaceutiques contenant de la buprénorphine, substance qui se consomme surtout par injection. En 2008, ses services de détection et de répression ont saisi la quantité record de 14 782 ampoules contenant de la buprénorphine, qui provenaient d'Inde, et 5 763 comprimés de méthamphétamine, appelée "yaba", qui provenaient du Myanmar. Le "yaba" est populaire parmi les jeunes issus de familles aisées. Dans la majorité des cas, les préparations ont été introduites en contrebande par des personnes entrées dans le pays par les frontières terrestres poreuses du Bangladesh.

594. Les préparations pharmaceutiques contenant des benzodiazépines font partie des drogues les plus consommées au Bhoutan. Plus de 1 060 comprimés contenant du chlordiazépoxide et 240 plaquettes de comprimés contenant du nitrazépam ont été saisis en 2007. Le Bhoutan a continué de signaler des saisies fréquentes de ces drogues en 2008. On pense que les drogues saisies provenaient d'Inde.

595. Conformément aux rapports selon lesquels les stimulants de type amphétamine sont de plus en plus

disponibles en Asie du Sud, plusieurs saisies de méthamphétamine ont été effectuées en Inde en 2008. Les services indiens de détection et de répression ont saisi environ 7 500 comprimés de méthamphétamine en mars 2008 et 3 000 comprimés en septembre de la même année. En outre, 11 kg de méthamphétamine ont été saisis au cours de l'année.

596. La méthaqualone continue d'être illicitement fabriquée en Inde, puis introduite dans des pays comme l'Afrique du Sud. Au total, 2 382 kg de méthaqualone ont été saisis en 2008, contre 1 kg en 2007, 4 521 kg en 2006 et 472 kg en 2005.

597. L'Inde est devenue l'une des principales sources de drogues vendues par le biais de cyberpharmacies illégales. Les commandes effectuées auprès de ces pharmacies sont souvent envoyées aux acheteurs dans d'autres pays au moyen de services postaux ou de messagerie. Depuis 2002, les services indiens de détection et de répression ont détecté et démantelé plusieurs groupes qui dirigeaient des cyberpharmacies illégales. En février 2007, les autorités indiennes ont mis au jour une entreprise de solutions logicielles qui permettait d'effectuer en ligne des transactions frauduleuses portant sur des préparations pharmaceutiques. En 2008, trois cyberpharmacies qui menaient leurs activités en Inde et qui avaient vendu illégalement des substances psychotropes à des acheteurs aux États-Unis ont été fermées. L'Organe prie instamment l'Inde de prendre des mesures pour prévenir l'utilisation de l'Internet aux fins du détournement de substances placées sous contrôle.

598. Au Népal, l'abus de préparations pharmaceutiques contenant des substances psychotropes est favorisé par la frontière ouverte que le pays partage avec l'Inde. Dans une étude sur l'abus de drogues réalisée en 2006, 13 % des personnes ayant répondu ont indiqué avoir obtenu des drogues à la frontière entre les deux pays. Les préparations pharmaceutiques habituellement acheminées en contrebande depuis l'Inde vers le Népal contiennent de la buprénorphine et du nitrazépam. En 2007, environ 11 500 ampoules contenant de la buprénorphine et 92 500 ampoules contenant des benzodiazépines ont été saisis au Népal.

Précurseurs chimiques

599. Les services indiens de détection et de répression continuent de faire état de saisies d'anhydride acétique.

Si, en moyenne, 300 litres de ce précurseur ont été saisis chaque année entre 2005 et 2007, environ 2 800 litres au total ont été saisis en 2008. L'Organe invite le Gouvernement indien à rester vigilant en ce qui concerne le détournement d'anhydride acétique.

600. Grand fabricant d'éphédrine et de pseudoéphédrine dans le monde, l'Inde représente l'une des principales sources de ces précurseurs chimiques, qui sont utilisés dans la fabrication illicite de stimulants de type amphétamine. Ces dernières années, les services indiens de détection et de répression ont saisi plusieurs envois importants d'éphédrine et de pseudoéphédrine, substances destinées à être utilisées dans la fabrication illicite de drogues dans d'autres pays. En février 2008, des informations communiquées par les services indiens de détection et de répression ont conduit à la saisie, à New York, de 100 kg d'éphédrine provenant d'Inde. En septembre 2008, des organismes de lutte contre la drogue ont saisi 37 tonnes de pseudoéphédrine et 872 kg d'éphédrine. Des tentatives visant à transporter illicitement de l'éphédrine et de la pseudoéphédrine hors du territoire au moyen de services postaux et de messagerie ont été détectées: un paquet contenant 100 kg d'éphédrine a été saisi en décembre 2007 et un envoi de 95 kg de pseudoéphédrine a été saisi en janvier 2009.

601. Plusieurs tentatives de transport illicite de préparations pharmaceutiques contenant de l'éphédrine et de la pseudoéphédrine hors de l'Inde ont également été décelées en 2008. En février de la même année, 280 000 comprimés contenant de la pseudoéphédrine ont été saisis en Inde. Toujours en 2008, lors de deux incidents survenus au Havre (France), les autorités ont intercepté 11 millions de comprimés contenant de la pseudoéphédrine en transit depuis l'Inde vers le Honduras, ainsi que 90 kg en transit depuis l'Inde vers le Guatemala. Les autorités du Royaume-Uni ont saisi 1 650 000 comprimés contenant de la pseudoéphédrine dans un envoi provenant d'Inde.

602. À l'instar de l'Inde, le Bangladesh constitue, en Asie du Sud, une source importante de préparations contenant de la pseudoéphédrine. En 2008, 7 132 comprimés provenant du Bangladesh et destinés au Guatemala ont été saisis alors qu'ils transitaient par la France.

603. Un certain nombre de laboratoires clandestins de méthamphétamine ont été découverts en Asie du Sud

ces dernières années. En mai 2008, un laboratoire clandestin qui avait importé des substances utilisées dans la fabrication illicite de méthamphétamine a été découvert à Kosgama (Sri Lanka). En Inde, un laboratoire clandestin de méthamphétamine a été démantelé par les services de détection et de répression dans la province de Gujarat en novembre 2008 et un autre dans la province de Punjab en juin 2009.

Substances non placées sous contrôle international

604. L'Inde a fait état d'un nombre accru de saisies de kétamine. Peu de saisies de cette substance avaient été signalées jusqu'en 2008, année où les services de détection et de répression ont saisi environ 575 kg. La plupart des envois saisis en Inde étaient sur le point d'être introduits en contrebande en Asie du Sud-Est.

5. Abus et traitement

605. La plupart des pays d'Asie du Sud manquent de données récentes et complètes sur la prévalence de l'abus de drogues. Les informations dont on dispose sur les caractéristiques de cet abus dans la région se fondent souvent sur des évaluations rapides de la situation, sur les comportements des patients dans les centres de traitement et de réadaptation des usagers de drogues et sur les comportements des personnes arrêtées pour des infractions liées à la drogue. L'Organe rappelle aux gouvernements des pays de la région que des études régulières et complètes sur les caractéristiques de l'abus de drogues sont essentielles pour élaborer des politiques de contrôle des drogues et des stratégies efficaces de prévention de cet abus.

606. D'après une évaluation rapide de la situation et des interventions effectuée par l'UNODC au Bangladesh en 2005 auprès de 1 073 toxicomanes, les taux de prévalence au cours de la vie sont de 96 % pour l'abus de cannabis, 13 % pour l'abus d'opium, 92 % pour l'abus d'héroïne fumée, 4 % pour l'abus d'héroïne par injection, 28 % pour l'abus de buprénorphine et moins de 1 % pour l'abus de dextropropoxyphène. En 2008, sur 2 350 toxicomanes sous traitement, 13 % étaient traités pour abus de cannabis, 62 % pour abus d'héroïne et 10 % pour abus de buprénorphine. L'utilisation de mélanges de préparations pharmaceutiques contenant de la buprénorphine, du diazépam et des antihistaminiques est habituelle parmi les usagers de drogues par

injection. Le Gouvernement bangladais dirige, dans le pays, plusieurs centres de traitement de la toxicomanie, lesquels ont fourni, en 2008, des services à 3 869 patients.

607. Au Bhoutan, une évaluation rapide de la situation et des interventions effectuée par l'UNODC à Thimphu en 2006 auprès de 200 toxicomanes a révélé que les taux de prévalence au cours de la vie sont de 86 % pour l'abus de cannabis, 19 % pour l'abus d'héroïne fumée, 2 % pour l'abus d'héroïne par injection, 14 % pour l'abus de buprénorphine et 16 % pour l'abus de dextropropoxyphène. Sur l'ensemble des personnes arrêtées par la police pour abus de drogues en 2006, près de 90 % avaient moins de 26 ans, ce qui met en relief la prévalence du problème chez les jeunes. Dans une étude sur l'abus de drogues, réalisée en 2008 auprès d'élèves du secondaire à Phuentsholing, ville située à proximité de la frontière avec l'Inde, par l'Agence bhoutanaise de lutte contre les stupéfiants en collaboration avec l'UNODC, 9 % des personnes ont répondu avoir consommé occasionnellement du cannabis et 8 % des préparations pharmaceutiques. L'Organe note avec satisfaction que la première étude de base à l'échelle nationale sur l'abus de drogues au Bhoutan a été réalisée en 2009 et en attend avec intérêt les conclusions.

608. Au Bhoutan, il n'existe actuellement pas d'infrastructures spécialement conçues pour le traitement et la réadaptation des toxicomanes. Les patients qui souhaitent recevoir un traitement pour abus de drogues sont placés dans les unités psychiatriques des principaux hôpitaux. Le Gouvernement bhoutanais prévoit d'ouvrir un centre de traitement pour prodiguer des soins à un nombre croissant de toxicomanes dans le pays.

609. En Inde, la dernière étude nationale auprès des ménages a été réalisée en 2000 et 2001. Elle a révélé des taux de prévalence au cours de la vie de 0,5 % pour l'abus d'opium, 0,2 % pour l'abus d'héroïne, 0,1 % pour l'abus de sirops antitussifs contenant des stupéfiants, 4,1 % pour l'abus de cannabis et 0,1 % pour l'abus de sédatifs et d'hypnotiques. En 2005, une évaluation rapide de la situation et des interventions effectuée par l'UNODC en Inde auprès de 5 732 toxicomanes a mis en évidence des taux de prévalence au cours de la vie de 73 % pour l'abus de cannabis, 27 % pour l'abus d'opium, 52 % pour l'abus d'héroïne fumée, 28 % pour l'abus d'héroïne par

injection, 30 % pour l'abus de dextropropoxyphène et 26 % pour l'abus de buprénorphine. En Inde, les services de traitement et de réadaptation des toxicomanes sont dispensés par des centres dirigés par les gouvernements et par des organisations non gouvernementales. Le Gouvernement indien dirige actuellement 100 centres de traitement et aide financièrement 361 organisations volontaires qui gèrent 376 centres de traitement et de réadaptation et 68 centres de conseil et de sensibilisation dans tout le pays.

610. En 2006, aux Maldives, une estimation du Bureau national de contrôle des stupéfiants a recensé, dans le pays, entre 2 000 et 3 000 toxicomanes. Une évaluation rapide de la situation réalisée en 2003 a révélé que 76 % des personnes qui avaient répondu avaient consommé des opioïdes et 12 % des cannabinoïdes. L'augmentation de l'abus de drogues ces dernières années a incité le Gouvernement des Maldives à élaborer un plan directeur global de lutte contre la drogue, qui a été lancé en 2008. En 1997, le Gouvernement des Maldives a mis en place, sur l'île d'Himmafushi, un centre de réadaptation des toxicomanes qui peut accueillir environ 125 patients. Il a été signalé qu'aux Maldives l'accès aux services de traitement et de réadaptation est insuffisant, notamment pour les récidivistes arrêtés pour des infractions liées à la drogue et pour les toxicomanes incarcérés. L'Organe note avec satisfaction qu'en 2009 le Gouvernement des Maldives a créé un nouveau centre de désintoxication pour le traitement des toxicomanes.

611. Une étude réalisée par le Gouvernement népalais en 2006 a recensé quelque 46 000 toxicomanes dans le pays. Elle a révélé des taux de prévalence au cours de la vie de 87 % pour l'abus de cannabis, 86 % pour l'abus de préparations pharmaceutiques, 61 % pour l'abus d'héroïne base de qualité inférieure ("héroïne brune"), 14 % pour l'abus d'héroïne et 7 % pour l'abus d'opium. De même, une évaluation rapide de la situation et des interventions effectuée par l'UNODC en 2005 auprès de 1 322 toxicomanes a révélé des taux de prévalence au cours de la vie de 92 % pour l'abus de cannabis, 14 % pour l'abus d'opium, 88 % pour l'abus d'héroïne fumée, 46 % pour l'abus d'héroïne par injection, 11 % pour l'abus de dextropropoxyphène et 77 % pour l'abus de buprénorphine. En 2007, 617 personnes ont été arrêtées pour des infractions liées à la drogue. Au Népal, ce sont davantage des organisations non gouvernementales que le

Gouvernement qui dispensent des services de traitement aux toxicomanes. L'Organe invite le Gouvernement népalais à veiller à ce que des ressources adéquates soient allouées au traitement et à la réadaptation des toxicomanes.

612. Une évaluation rapide de la situation et des interventions effectuées par l'UNODC auprès de 1 016 toxicomanes à Sri Lanka en 2005 a révélé des taux de prévalence au cours de la vie de 72 % pour l'abus de cannabis, 11 % pour l'abus d'opium, 55 % pour l'abus d'héroïne par injection, 2 % pour l'abus d'héroïne fumée, 4 % pour l'abus de dextropropoxyphène et moins de 1 % pour l'abus de buprénorphine. Le Gouvernement sri-lankais dirige quatre centres de traitement des toxicomanes et, dans les prisons, des programmes spéciaux de traitement des toxicomanes incarcérés. D'autres programmes de réadaptation sont gérés dans le pays par un certain nombre d'organisations non gouvernementales. En 2007, 3 413 toxicomanes ont été admis en traitement dans des centres publics.

613. Le taux de prévalence élevé d'abus de drogues par injection dans plusieurs pays d'Asie du Sud et l'échange de seringues qui se pratique habituellement chez les usagers de drogues par injection sont d'importants facteurs de propagation du VIH. Pour faire face à ce problème, les gouvernements de plusieurs pays de la région ont mis en place des programmes de substitution aux opioïdes. En août 2008, le Gouvernement bangladais a approuvé une étude pilote sur l'utilisation de la méthadone dans les traitements de substitution de la toxicomanie, qui sera réalisée à Dhaka en collaboration avec l'UNODC. En Inde, environ 4 500 toxicomanes reçoivent un traitement de substitution utilisant la buprénorphine dans 47 centres dirigés par des organisations non gouvernementales et accrédités par le Gouvernement. Au Népal, un traitement de substitution à la méthadone est dispensé à quelque 250 toxicomanes dans le cadre d'un programme mis en œuvre par le Gouvernement. En octobre 2008, le Gouvernement des Maldives a lancé, en collaboration avec l'UNODC, à l'intention de 45 toxicomanes, un programme pilote de traitement de substitution aux opioïdes utilisant la méthadone.

Asie occidentale

1. Principaux faits nouveaux

614. Après avoir atteint un record en 2007, la culture illicite du pavot à opium et la production illicite d'opium en Afghanistan ont décliné en 2008 et 2009. Selon l'UNODC, les prix des opiacés en Afghanistan auraient poursuivi leur chute en 2009, les personnes impliquées dans la culture du pavot à opium et la production d'opium seraient moins nombreuses et le produit de l'industrie illicite de la drogue aurait diminué. Parallèlement, le nombre de provinces afghanes exemptes de pavot à opium et la quantité totale de drogues saisies ont continué d'augmenter. Le prix du pavot à opium à la sortie de l'exploitation a par ailleurs chuté du fait de l'offre excédentaire et les prix des aliments ont augmenté du fait de la sous-production. Dans ces circonstances, c'est le moment, pour le Gouvernement afghan et la communauté internationale, d'accorder un plus haut rang de priorité à l'amélioration de la gouvernance et du développement économique ainsi que de fournir un appui continu en faveur de moyens de subsistance alternatifs légitimes pour les agriculteurs.

615. Nombre de pays d'Asie occidentale ont signalé que des progrès avaient été réalisés en matière de lutte contre les drogues en 2009 grâce aux efforts considérables que les gouvernements avaient déployés sur les plans national et multilatéral et aux ressources accrues qui avaient été consacrées à la lutte contre le fléau des opiacés afghans. L'Organe félicite tout particulièrement le Gouvernement afghan pour avoir récemment décidé de n'autoriser aucune importation d'anhydride acétique sur le territoire. Dans le même temps, il souligne que l'Afghanistan demeure de loin le plus grand producteur illicite d'héroïne et d'autres opiacés au monde et qu'il devient un producteur important de cannabis cultivé illicitement. L'ampleur du problème de la drogue est telle qu'elle constitue une menace sérieuse pour la stabilité politique, économique et sociale non seulement de l'Afghanistan, mais aussi d'autres pays d'Asie occidentale et d'autres régions. La Fédération de Russie, l'Iran (République islamique d'), le Pakistan et les pays d'Asie centrale, du Caucase et de la péninsule arabique restent particulièrement vulnérables au trafic et à l'abus de drogues.

616. Le Moyen-Orient est devenu un marché pour les drogues illicites comme la cocaïne, dont il n'était

encore jamais apparu qu'elle ait pu faire l'objet d'un abus à plus ou moins grande échelle dans la sous-région, et quelques pays de la région doivent faire face à de nouvelles tendances de la contrebande de drogues.

617. Le trafic et l'abus de stimulants de type amphétamine continuent de progresser dans les pays d'Asie occidentale, en particulier dans la Méditerranée orientale et la péninsule arabique. En 2007, près de 30 % des saisies mondiales de ces substances ont été réalisées en Asie occidentale. Les saisies les plus importantes ont été signalées en Arabie saoudite (où ont eu lieu 27 % de toutes les saisies de stimulants de type amphétamine). Ces dernières années, les saisies de drogues synthétiques, notamment de Captagon, d'amphétamines et de MDMA ("ecstasy"), effectuées en Asie occidentale sont passées de 1 % à 25 % du total mondial.

618. Des comprimés contrefaits de Captagon, contenant souvent de l'amphétamine, sont encore consommés illicitement et saisis en Asie occidentale. En 2008, la plupart des saisies de ces comprimés ont été signalées en Arabie saoudite, en Jordanie et en République arabe syrienne. Les envois saisis provenaient en majeure partie de ce dernier pays. Plusieurs autres pays de la région ont fait état de fortes augmentations des saisies de comprimés de Captagon. Il semblerait que la Bulgarie et, dans une moindre mesure, la Turquie soient les pays d'origine des comprimés contrefaits, même si plusieurs éléments donnent à penser que de l'amphétamine pourrait être fabriquée ailleurs dans la région, en particulier par des laboratoires clandestins situés en Jordanie et en République arabe syrienne, qui fabriqueraient également des comprimés contrefaits de Captagon.

2. Coopération régionale

619. L'Afghanistan, l'Iran (République islamique d') et le Pakistan resserrent actuellement leur coopération par le biais de l'Initiative triangulaire qui, sous l'égide de l'UNODC, vise à améliorer l'échange de renseignements pour lutter contre la contrebande d'opiacés hors d'Afghanistan et à promouvoir les opérations d'interception conjointes. Plusieurs réunions de haut niveau sur la lutte contre le trafic de drogues ont été organisées, notamment la troisième réunion ministérielle, tenue à Vienne en octobre 2009, ainsi que d'autres réunions sur le sujet, à Vienne en mars 2009, à Kaboul en mai 2009 et à Téhéran en

juillet 2009. Les trois pays ont continué d'affecter des agents de liaison aux frontières de leurs pays respectifs pour organiser des opérations conjointes ciblant la contrebande d'opiacés à partir de l'Afghanistan. Les membres de l'Initiative triangulaire ont également annoncé qu'ils renforceraient les mesures de lutte contre le commerce illicite de précurseurs chimiques utilisés en Afghanistan et dans les pays voisins pour les opérations de transformation de l'opium.

620. Une cellule de planification commune a été créée à Téhéran en mars 2009 pour renforcer la coopération entre les trois pays de l'Initiative triangulaire et engager des opérations conjointes sur le terrain contre les réseaux internationaux de trafic de drogues en Asie occidentale. Afin de planifier le déploiement complet des agents de liaison dans les zones frontalières communes, le Gouvernement de la République islamique d'Iran a accueilli la Conférence internationale des chargés de liaison en matière de drogues les 28 et 29 avril 2009. Cette conférence avait pour principal objectif de parvenir à un accord sur un plan général de communication transfrontière et sur l'établissement d'une relation de coopération en vue d'empêcher l'entrée des précurseurs chimiques en Afghanistan. Certains résultats ont déjà été obtenus grâce à des opérations conjointes aux frontières de l'Afghanistan avec la République islamique d'Iran et les pays d'Asie centrale. L'Organe note toutefois que, bien qu'un quart de tous les stupéfiants provenant d'Afghanistan transite par le Pakistan, aucune saisie de drogue d'origine afghane n'a été signalée dans les zones tribales pakistanaises sous administration fédérale à la frontière avec l'Afghanistan.

621. Lors des grands sommets internationaux, l'accent a été mis sur l'adoption d'une approche véritablement régionale pour lutter contre l'industrie illicite de la drogue en Afghanistan. Le 27 mars 2009, la Conférence spéciale sur l'Afghanistan a été convoquée à Moscou sous les auspices de l'Organisation de Shanghai pour la coopération, avec la participation, entre autres, de l'Organisation des Nations Unies (représentée par le Secrétaire général, l'Organe et l'UNODC), de l'Union européenne, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et de l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC). Dans la déclaration adoptée à cette occasion, il a notamment été souligné qu'il fallait redoubler d'efforts pour lutter contre la production

illicite de drogues et pour promouvoir le développement de l'économie licite en Afghanistan, et établir une coopération régionale étroite, collaborer plus activement entre pays voisins pour lutter contre le trafic de drogues et s'attacher à empêcher l'entrée de précurseurs chimiques dans le pays.

622. Une conférence internationale sur l'Afghanistan réunissant les représentants de 73 pays et de 20 organisations internationales s'est tenue à La Haye le 31 mars 2009. Elle a été l'occasion de présenter une stratégie visant à faire appel, dans un contexte régional, à la bonne volonté et aux ressources internationales pour répondre aux problèmes qui restaient à résoudre en Afghanistan, notamment la production illicite, le trafic et l'abus de stupéfiants. La conférence a insisté sur la nécessité d'une approche bien coordonnée et stratégiquement intégrée pour l'Afghanistan, avec pour objectifs prioritaires de promouvoir la bonne gouvernance et la consolidation des institutions, de générer la croissance économique, de renforcer la sécurité et de resserrer la coopération régionale.

623. Les gouvernements des pays d'Asie centrale renforcent leur coopération bilatérale et multilatérale dans des domaines comme la réduction de l'offre et de la demande illicites de drogues, le contrôle des précurseurs, la gestion des frontières, la prévention de la propagation du VIH/sida et la lutte contre la criminalité organisée et le blanchiment d'argent. Ces pays ont également mené plusieurs projets régionaux et opérations internationales sous les auspices de la Communauté d'États indépendants (CEI), de l'OTSC et de l'Organisation de Shanghai pour la coopération, et dans le cadre du Mémorandum d'accord sur la coopération sous-régionale en matière de contrôle des drogues signé à Tachkent en 1996, ainsi que sous forme de programmes conjoints appuyés par l'Organisation des Nations Unies, la Banque mondiale, l'Union européenne, l'OSCE, l'Organisation mondiale des douanes, INTERPOL, le Groupe consultatif de la politique du Pacte de Paris, le Conseil OTAN-Russie, les minigroupes de Dublin et certains gouvernements.

624. L'Organe prie instamment les gouvernements collaborant au Centre régional d'information et de coordination pour l'Asie centrale d'associer activement l'Afghanistan, ainsi que les pays voisins, à cette initiative, afin d'élargir la coopération pour ce qui est de collecter, d'échanger et d'analyser des

renseignements ayant trait aux drogues, d'organiser et de coordonner des opérations internationales conjointes, de déployer d'autres efforts de réduction de l'offre et de la demande et de dispenser des formations en Asie occidentale.

625. Les mesures conjointes prises par les gouvernements des pays du Moyen-Orient pour lutter contre le trafic de drogues ont de nouveau donné de bons résultats. Par exemple, les autorités jordaniennes ont indiqué qu'en 2007 et 2008 elles avaient mené 22 opérations en coordination avec les autorités saoudiennes et syriennes. La Jordanie reste attachée aux accords bilatéraux de coopération qu'elle a conclus avec l'Arabie saoudite, l'Égypte, la Hongrie, l'Iran (République islamique d'), l'Iraq, Israël, le Liban, le Pakistan, la République arabe syrienne et la Turquie dans le domaine de la lutte contre les drogues. Elle coopère également avec l'UNODC et la Commission européenne dans le cadre de certains projets financés par l'Union européenne.

626. La coopération étroite qu'entretiennent en particulier la Turquie et d'autres pays d'Asie occidentale pour les livraisons surveillées et l'échange d'informations sur le trafic de drogues s'est avérée efficace et a conduit à d'importantes saisies de drogues en 2007 et 2008. L'Organe encourage les gouvernements des pays d'Asie occidentale à renforcer leur coopération pour que les efforts conjoints de lutte contre le trafic de drogues dans la région portent leurs fruits.

627. En janvier 2009, avec l'aide technique de l'UNODC, un certain nombre d'agents des services de détection et de répression des infractions en matière de drogues de la police de Doubaï ont participé à Beyrouth à un atelier sur la conception, l'élaboration et le lancement de projets de lutte contre les drogues. La formation portait sur les questions de surveillance et de détection des comportements suspects.

628. Lors d'un atelier sur le contrôle aux frontières tenu à Košice en Slovaquie en avril 2009, les agents des services de détection et de répression de l'Égypte, de la Jordanie, du Maroc et de la Palestine, ainsi que de pays d'Europe du Sud-Est, se sont penchés sur les méthodes et équipements utilisés depuis peu pour contrôler les frontières et lutter contre la contrebande de drogues.

629. Lors de la huitième réunion annuelle pour la coordination régionale sur le VIH et le sida au Moyen-Orient, organisée par le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) à Beyrouth en mars 2009, les participants ont discuté, entre autres, de l'harmonisation des approches régionales, de l'accès universel aux services de prévention du VIH et de traitement et de soins y relatifs, et de la mobilisation des ressources. Le Gouvernement libanais élabore une stratégie nationale sur cinq ans qui débutera en 2010. Avec l'aide technique de l'UNODC et en partenariat avec ONUSIDA, les autorités établiront un plan d'action sur l'abus de drogues et le VIH qui prévoira également des traitements de substitution.

630. À sa vingt-neuvième session, tenue à Mascate fin décembre 2008, le Conseil suprême du Conseil de coopération des États arabes du Golfe a approuvé la création au Qatar du centre d'information criminelle du Conseil de coopération du Golfe pour la lutte contre les drogues.

631. L'autorité israélienne antidrogue a participé à des ateliers régionaux sur la détection et la répression organisés par l'Organisation des Nations Unies, ainsi qu'à des réunions conjointes entre agents des services de détection et de répression israéliens et palestiniens, et elle a commencé à établir des voies de communication avec la Jordanie en organisant des séjours de recherche.

3. Législation, politique et action à l'échelle nationale

632. Le Gouvernement afghan a ratifié la Convention des Nations Unies contre la corruption⁵⁰ et créé le Bureau supérieur de contrôle et de lutte contre la corruption en août 2008. Néanmoins, la promulgation des lois révisées sur le contrôle des drogues, des lois relatives à l'extradition et à l'entraide judiciaire, du code de procédure pénale et des modifications à apporter au Code pénal pour punir la corruption doit encore être approuvée par l'Assemblée nationale et/ou le Président. La corruption reste un problème grave en Afghanistan, où elle fait obstacle aux activités d'éradication des cultures illicites de pavot à opium et aux mesures de lutte contre le commerce illicite de drogues en général. L'Organe prie instamment le Gouvernement afghan d'adopter rapidement le cadre

législatif nécessaire pour le rendre mieux à même de prendre des mesures fermes pour lutter contre la corruption, faire connaître au Conseil de sécurité les principaux trafiquants de drogues et poursuivre les personnes impliquées dans l'industrie illicite de la drogue en Afghanistan, y compris les représentants de l'État.

633. Le Gouvernement de la République islamique d'Iran, l'un des pays les plus touchés par le commerce illicite d'opiacés afghans, a fortement accru les ressources consacrées à la lutte contre les drogues pendant l'année qui a débuté le 20 mars 2008 et a tout particulièrement renforcé ses capacités en matière de prévention et de traitement de l'abus de drogues. Le Gouvernement a en outre continué de renforcer le contrôle aux frontières, grâce à une augmentation des effectifs et à la mise en place de barrières et d'autres dispositifs.

634. En mai 2009, les parlements de l'Azerbaïdjan, du Kazakhstan, du Kirghizistan, du Tadjikistan et du Turkménistan ont ratifié l'accord-cadre relatif à la création du Centre régional d'information et de coordination pour l'Asie centrale, que le parlement de la Fédération de Russie a également ratifié en septembre 2009. Le Centre, jusqu'alors établissement pilote, amorce ainsi son évolution vers un centre pleinement opérationnel servant de point focal régional pour la communication, l'analyse et l'échange en temps réel de renseignements opérationnels afin de lutter contre le trafic de drogues transfrontière et les groupes criminels organisés internationaux intervenant dans ce trafic. Parmi les résultats obtenus à ce jour, le Centre a servi de point focal régional dans le cadre de l'opération Communication, compétence et formation régionales en matière de lutte contre le trafic (opération TARCET) pour les activités liées aux précurseurs et aux livraisons surveillées. Les efforts déployés dans le cadre du Centre pour renforcer la coopération et faire circuler l'information entre les pays participants ont conduit à la saisie de 200 kg d'héroïne et au démantèlement de plus de 10 groupes de trafiquants. L'Organe note que le plan stratégique du Centre pour la période 2010-2011, approuvé lors de la première réunion du Conseil du Centre tenue à Almaty (Kazakhstan) en février 2009, prend acte de la disposition du Centre à conclure des partenariats avec des États et organisations non membres.

⁵⁰ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 2349, n° 42146.

635. Plus de 20 pays et organisations régionales et internationales partenaires participent à l'opération TARCET, dont l'objectif est de faciliter la coopération transfrontière en vue d'opérer des interceptions et des saisies d'envois de précurseurs chimiques introduits clandestinement en Afghanistan pour être utilisés dans la fabrication illicite d'héroïne. En 2008, dans le cadre de la première phase de l'opération, les activités conjointes ainsi menées ont permis de saisir plus de 19 tonnes d'anhydride acétique (14 au Pakistan, 5 en République islamique d'Iran, et 500 kg en Afghanistan), plus de 27 tonnes d'autres produits chimiques (6,8 tonnes d'acide sulfurique au Kirghizistan, 1,6 tonne d'acide acétique en Ouzbékistan, 16 tonnes de chlorure d'acétyle en République islamique d'Iran et 3 tonnes de divers produits chimiques en Afghanistan). Au cours du premier mois de la deuxième phase de l'opération qui a commencé en juillet 2009 et qui devrait se poursuivre jusqu'au début de l'année 2010, 5 tonnes d'anhydride acétique auraient été saisies à Quetta (Pakistan).

636. En mai 2009, le Gouvernement kazakh a adopté un nouveau programme de lutte contre l'abus et le trafic de drogues pour la période 2009-2011, qui consiste essentiellement à mettre en œuvre la deuxième étape de la stratégie nationale de lutte contre les drogues pour la période 2006-2014. Le programme a pour principal objectif de démanteler les réseaux illicites de distribution de drogues dans le pays et d'inverser les tendances à la hausse de l'abus de substances psychoactives et de la toxicomanie en améliorant la coordination et en renforçant les mesures régionales de lutte contre les drogues ainsi qu'en favorisant des activités de prévention primaire et des modes de vie sains auprès de la population. Le programme prévoit de multiplier par 15 le financement des autorités nationales chargées du contrôle des drogues en vue d'augmenter le volume des saisies annuelles d'opiacés de 30 % à 50 %.

637. Le Gouvernement arménien a émis plusieurs décrets en janvier 2008 pour renforcer les mécanismes nationaux de contrôle des drogues; il a ainsi approuvé des modèles de licence et des procédures d'octroi de licences pour toutes les activités de transformation ayant trait à la fabrication, à la distribution et à l'usage médical et scientifique des stupéfiants et des substances psychotropes, ainsi que de leurs précurseurs. En avril et en septembre 2008, la législation nationale relative au contrôle des drogues a

été modifiée pour renforcer les contrôles visant les mouvements et les stocks licites de stupéfiants, de substances psychotropes et de leurs précurseurs.

638. L'Organe prend note des résultats obtenus grâce à l'intensification des efforts de détection, de répression et d'interception en Israël. En 2008, la police israélienne a créé une nouvelle unité d'interception des envois de drogues appelée "Magen", chargée de patrouiller à la frontière israélo-jordanienne, dans la région de la mer Morte, ce qui a permis d'accroître le nombre de saisies. La police israélienne a indiqué que le nombre d'affaires de trafic et de contrebande de drogues avait augmenté de 40 % entre 2007 et 2008.

639. Le Gouvernement jordanien mène des activités de sensibilisation aux dangers de l'abus de drogues, notamment dans le cadre de séminaires et d'exposés dans les écoles et les universités. Les institutions publiques, les organisations non gouvernementales, les centres de redressement et de désintoxication, les associations de jeunes et les médias seront tous impliqués dans ces activités visant à rendre les efforts de réduction de la demande de drogues plus efficaces.

4. Culture, production, fabrication et trafic

Stupéfiants

640. Selon l'enquête sur la production d'opium en Afghanistan en 2009: résumé analytique, publiée par l'UNODC en septembre 2009, la culture du pavot à opium dans le pays est tombée du niveau record de 193 000 ha en 2007 à 157 000 ha en 2008 (soit une baisse de 19 %), puis à 123 000 ha en 2009 (soit une baisse de 22 %). Le recul le plus important a été enregistré dans la province de Helmand, où la superficie de ces cultures a diminué d'un tiers, de 103 590 ha en 2008 à 69 833 ha en 2009. Le nombre de provinces exemptes de pavot à opium est passé de 18 à 20. Les provinces de Kapisa, de Baghlan et de Faryab sont désormais exemptes de pavot, tandis que la province de Nangarhar, qui l'était en 2008, n'a pas pu le rester. L'Organe exhorte de nouveau le Gouvernement afghan et la communauté internationale à améliorer encore l'efficacité et la pérennité des mesures de réduction des cultures de pavot à opium et à offrir aux agriculteurs impliqués dans les cultures illicites des moyens de subsistance durables et légitimes.

641. En 2009, malgré la baisse de 22 % des superficies cultivées, la production d'opium n'a diminué que de 10 %, passant de 7 700 tonnes en 2008 à 6 900 tonnes en 2009, en raison d'un rendement record de 56 kg par hectare, en augmentation de 15 % par rapport à 2008. Les prix de l'opium frais et de l'opium sec ont reculé d'un tiers l'année dernière, faisant ainsi chuter la valeur totale de l'opium à la production en Afghanistan de 730 millions de dollars en 2008 à 438 millions de dollars en 2009, soit une baisse de 40 %. Le nombre de personnes intervenant dans la production d'opium a aussi fortement reculé, passant de 2,4 millions à 1,6 million.

642. Les opiacés afghans sont acheminés principalement par l'Iran (République islamique d'), le Pakistan et des pays d'Asie centrale. Ces pays font face à un vaste ensemble de problèmes liés au trafic de drogues à grande échelle tels que la criminalité organisée, la corruption et une demande illicite d'opiacés relativement forte. Par conséquent, la République islamique d'Iran a l'un des taux d'abus d'opiacés les plus élevés au monde. Dans les pays d'Asie centrale, le taux d'abus d'opiacés continue d'augmenter et la transmission du VIH/sida par l'utilisation commune de seringues parmi les usagers de drogues par injection reste un problème.

643. Des saisies importantes de drogues ont été réalisées en Afghanistan, même si elles sont limitées par rapport à la quantité de drogues produite illicitement dans le pays. Sur les 7 700 tonnes d'opium dont on estime qu'elles ont été produites en 2008, 42,8 tonnes ont été saisies, soit une proportion de 0,56 %, tandis que la proportion d'héroïne saisie par rapport à l'héroïne produite est de 0,43 % (soit 2,8 tonnes d'héroïne saisies pour une production évaluée à 658 tonnes). Il a été signalé que, pendant le premier semestre 2009, des opérations de détection et de répression des infractions en matière de drogues faisant intervenir des unités militaires de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) en Afghanistan et de l'OTAN avaient conduit à la saisie de 459 tonnes de graines de pavot, 50 tonnes d'opium, 7 tonnes de morphine, 2 tonnes d'héroïne et 19 tonnes de résine de cannabis. La Police afghane de lutte contre les stupéfiants a en outre indiqué avoir saisi 36 tonnes d'opium, 5 tonnes d'héroïne, 2 tonnes de morphine et 338 tonnes de résine de cannabis.

644. La République islamique d'Iran, par où plus de la moitié des opiacés illicites afghans seraient acheminés en contrebande, continue de saisir plus d'opiacés que n'importe quel autre pays au monde. Pendant le premier semestre 2008, 180 tonnes d'opiacés ont été saisies sur le territoire (soit une augmentation de 37 % par rapport au premier semestre 2007), principalement à la frontière orientale avec l'Afghanistan. Pendant le premier trimestre 2009, 146 tonnes d'opium, 6,5 tonnes d'héroïne, plus de 3 tonnes de morphine et 21 tonnes de résine de cannabis ont été saisies par les services iraniens de détection et de répression.

645. Le Pakistan reste une importante zone de transit pour les opiacés afghans, dans une moindre mesure toutefois que la République islamique d'Iran. Selon les responsables pakistanais, un tiers des opiacés illicites provenant d'Afghanistan est acheminé par le Pakistan. D'après les chiffres du Gouvernement, les quantités d'opiacés afghans saisies au Pakistan ont augmenté jusqu'en 2006. Le volume total d'opiacés saisis est passé de 25 tonnes équivalent héroïne en 2005 à 36,4 tonnes équivalent héroïne en 2006, soit une hausse de 46 %. Selon les dernières données officielles disponibles, les saisies d'opium ont augmenté de 77 % (de 15,4 tonnes en 2007 à 27 tonnes en 2008), mais les saisies d'héroïne et de morphine au cours de la même période ont reculé d'un tiers (les saisies d'héroïne sont passées de 2,8 tonnes à 1,9 tonne et les saisies de morphine de 10,9 tonnes à 7,3 tonnes).

646. La Turquie a fait état d'une augmentation du volume d'héroïne saisi: en 2008, il dépassait 15 tonnes, soit une hausse de 14 % par rapport aux 13,2 tonnes de 2007. En revanche, le volume d'opium saisi, après avoir atteint un niveau record de 519 kg en 2007, est tombé à 202 kg en 2008, accusant une baisse de 61 %. Les saisies de cocaïne réalisées en Turquie ont suivi une tendance à la hausse jusqu'en 2008: de 3 kg en 2003, elles sont passées à 40 kg en 2005, 77 kg en 2006 et 114 kg en 2007. En 2008, elles ont chuté à 105 kg.

647. Selon les estimations de l'UNODC, environ 121 tonnes d'héroïne et 293 tonnes d'opium ont transité par les pays d'Asie centrale en 2008; en effet, la plupart des opiacés produits et faisant l'objet de trafic dans le nord-est de l'Afghanistan sont passés en contrebande vers ces pays du fait de leur proximité et des liens ethniques solides qui les unissent. Les données officielles sur les saisies d'opiacés en 2008

montrent que les pays d'Asie centrale ont saisi 5,3 tonnes d'héroïne (près de 2 tonnes de plus qu'en 2007) et 4,5 tonnes d'opium (1,7 tonne de moins qu'en 2007). Ces saisies ont été en partie effectuées dans le cadre d'opérations conjointes comme l'opération Canal 2008 de l'OTSC, qui a permis de détecter 12 782 cas de trafic de drogues et de saisir plus de 25 tonnes de précurseurs et 30 tonnes de drogues illicites, dont 3,4 tonnes d'héroïne, 983 kg d'opium, 1,9 tonne de cannabis, 11,7 tonnes de résine de cannabis et 1,6 tonne de cocaïne.

648. Plusieurs saisies importantes d'opiacés (atteignant jusqu'à 500 kg chacune) ont été signalées par les services de détection et de répression du Kazakhstan, de l'Ouzbékistan et du Turkménistan. Le Tadjikistan reste le pays d'Asie centrale qui saisit les plus grosses quantités d'opiacés (53 % des saisies de la sous-région en 2008) et le point d'entrée de la plupart des opiacés passés en contrebande dans la sous-région. Les saisies d'héroïne dans la sous-région ont augmenté de 60 %, principalement en raison de la forte hausse des saisies au Kazakhstan (1,6 tonne d'héroïne saisie, soit une augmentation de 214 % par rapport à 2007) et en Ouzbékistan (1,5 tonne d'héroïne saisie, soit une augmentation de 207 % par rapport à 2007). Les saisies d'héroïne au Tadjikistan ont augmenté de 6 % par rapport à 2007, pour s'établir à 1,6 tonne en 2008. En revanche, dans la sous-région, les saisies d'opium ont diminué de 28 % (pour s'établir à 4,5 tonnes). Les plus grosses saisies d'opium réalisées dans la sous-région l'ont de nouveau été au Tadjikistan (1,7 tonne), puis au Turkménistan (1,5 tonne) et en Ouzbékistan (1 tonne). Les statistiques rendues publiques par le Gouvernement turkmène montrent que le volume total des drogues saisies en 2008 dépassait 2 tonnes, dont 245 kg d'héroïne, 261 kg de cocaïne, 1,5 tonne d'opium et 135 kg de cannabis et de résine de cannabis.

649. Les données officielles semblent indiquer que les quantités d'héroïne, d'opium et de cocaïne acheminées par le sud du Caucase augmentent. En 2008, 650 kg de drogues, dont 55 kg d'opium et 49 kg d'héroïne, ont été saisis en Azerbaïdjan. Le nombre des infractions de détention, d'abus et de trafic de drogues recensées dépassaient 1 670. Les opiacés provenant d'Afghanistan sont acheminés en Azerbaïdjan principalement par voies terrestre et ferroviaire depuis la République islamique d'Iran et les pays d'Asie centrale et sont destinés à la Fédération de Russie, à la Géorgie et aux pays d'Europe occidentale.

650. Le Moyen-Orient est devenu un marché pour les drogues illicites comme la cocaïne, dont il n'était encore jamais apparu qu'elle ait pu faire l'objet d'un abus à plus ou moins grande échelle dans la sous-région. Ainsi, la Jordanie fait face à une nouvelle situation en matière de contrebande de drogues: pendant les quatre premiers mois de l'année 2009, 25,4 kg de cocaïne provenant d'Amérique du Sud y ont été saisis, contre un total de 6,3 kg en 2008. Bien que, ces dernières années, seules de petites quantités de cocaïne et d'héroïne soient parvenues au Liban, principalement pour répondre à la demande locale, les autorités libanaises ont intercepté en 2008 61 kg de cocaïne et 14,5 kg d'héroïne, ce qui représente une hausse significative par rapport aux chiffres de 2007.

651. L'augmentation la plus importante des saisies de cocaïne en 2007 a été signalée dans les pays de la péninsule arabique (141 kg en 2007 contre 72 kg en 2006). La République arabe syrienne a fait état de 77 kg saisis en 2007 contre 2 kg en 2006.

652. Entourée, au nord et à l'est, de pays producteurs de drogues et, au sud et à l'ouest, de pays consommateurs de drogues, la Jordanie reste surtout une zone de transit de drogues illicites. La Direction jordanienne de la sécurité publique a noté que les quantités de drogues acheminées par le territoire national continuaient d'augmenter. Les drogues de prédilection des personnes arrêtées dans le pays pour détention de drogues sont le cannabis et l'héroïne, et la majorité des personnes arrêtées pour des infractions liées aux drogues sont âgées de 18 à 35 ans.

653. Selon les estimations de l'UNODC, la production de résine de cannabis en Afghanistan augmente depuis 2003. En 2007, la superficie totale des cultures de cannabis sur le territoire (70 000 ha) représentait plus du tiers de la superficie totale des cultures de pavot à opium. L'Organe reste préoccupé par la forte surproduction d'opiacés et la chute des prix des opiacés largement signalée, qui pourraient favoriser une réorientation en faveur de la culture et de la contrebande de cannabis. Cette évolution se manifeste par la progression des saisies de résine de cannabis au Pakistan, dont le total est passé de 93,5 tonnes en 2005 à 115,4 tonnes en 2006 (soit une augmentation de 23 %), et de 101 tonnes en 2007 à 135 tonnes en 2008 (soit une augmentation de 33 %).

654. Le cannabis demeure la drogue la plus couramment saisie en Asie centrale. Outre le fait que la

plante de cannabis pousse à l'état sauvage au Kazakhstan et au Kirghizistan, on découvre en Asie centrale de plus en plus d'envois de cannabis et de résine de cannabis provenant d'Afghanistan. Les services de détection et de répression des pays d'Asie centrale ont saisi plus de 33 tonnes de cannabis et plus d'une tonne de résine de cannabis en 2008. De même, en Turquie, la quantité de résine de cannabis saisie a augmenté de 23 % pour s'établir à 39,1 tonnes en 2008. Les autorités azerbaïdjanaises ont saisi 555 kg de cannabis et de résine de cannabis.

655. Le Liban n'est pas un grand pays producteur de drogues illicites. Néanmoins, les autorités libanaises ont fait état en 2008 d'une augmentation des cultures de cannabis, qui restent toutefois peu importantes, ainsi que d'une hausse de l'abus de drogues, en particulier chez les jeunes, en raison de la disponibilité accrue et du prix réduit de la plupart des drogues illicites. La police israélienne a signalé quelques arrestations d'agriculteurs qui cultivaient clandestinement du cannabis au moyen de techniques hydroponiques.

Substances psychotropes

656. En Turquie, les quantités de drogues synthétiques saisies, essentiellement de la MDMA ("ecstasy") et du Captagon (contenant principalement de l'amphétamine), ont augmenté jusqu'en 2005, année où 1,7 million de comprimés ont été saisis. Après 2005, les quantités d'"ecstasy" saisies en Turquie ont reculé d'environ 35 %, et la moyenne s'est située à un million de comprimés par an pendant la période 2005-2008. Il a par la suite été établi que la moitié des comprimés saisis n'étaient pas vraiment de l'"ecstasy" et contenaient de la méta-chlorophénylpipérazine et non de la MDMA. La quantité de comprimés de Captagon saisis en Turquie a également diminué d'environ 63 % en 2008, passant de 7,5 millions de comprimés en 2007 à 2,7 millions en 2008. Le Gouvernement turc a indiqué que cette baisse pouvait en partie s'expliquer par le manque de coopération avec les services de détection et de répression des pays voisins.

657. Les saisies de comprimés de Captagon de contrefaçon contenant de l'amphétamine se poursuivent principalement en Arabie saoudite, dans les Émirats arabes unis, en Jordanie et en République arabe syrienne. Le trafic et l'abus de Captagon de contrefaçon posent encore un sérieux problème dans les pays de la péninsule arabique, où le Captagon

semble être devenu la drogue de prédilection. En 2008, à l'échelle mondiale, les saisies d'amphétamine étaient pour la plupart effectuées au Moyen-Orient (73 % du total mondial) et dans les pays d'Europe occidentale (19 % du total mondial). Selon l'UNODC, la quantité de stimulants de type amphétamine saisis en Arabie saoudite, principalement sous forme de Captagon, a augmenté de 0,3 tonne en 2002 à 14 tonnes en 2007⁵¹. L'Organe est préoccupé par la forte augmentation des saisies de Captagon dans ce pays. Il prie instamment les autorités saoudiennes d'enquêter sur les raisons de cette augmentation et de prendre les mesures de surveillance et de contrôle appropriées.

658. Les comprimés de Captagon fabriqués illicitement dans les laboratoires d'Europe orientale sont acheminés en Asie occidentale depuis la frontière bulgare via la Turquie et la République arabe syrienne, par voies terrestre et maritime. Des opérations de détection et de répression des infractions en matière de drogue menées en coopération étroite par l'Arabie saoudite, la Bulgarie et la Turquie ont conduit à la saisie de près de 3 millions de comprimés de Captagon en 2008. La même année, l'Arabie saoudite a saisi 52 millions de comprimés contrefaits. Plusieurs autres pays de la sous-région ont fait état de hausses considérables des saisies de Captagon de contrefaçon depuis 2004.

659. Selon les autorités sanitaires irakiennes, les préparations pharmaceutiques contenant du diazépam (Valium), substance placée sous contrôle, sont les drogues dont la population irakienne fait le plus couramment abus. Le diazépam est disponible dans les établissements pénitentiaires et de santé de tout le pays. L'Organe demande aux autorités irakiennes de prendre les mesures réglementaires voulues pour que la distribution des substances placées sous contrôle, en particulier du diazépam, se fasse toujours sous surveillance médicale et que leur délivrance se fasse selon une prescription médicale valable. En Jordanie, il serait fait abus de benzodiazépines. Le service de lutte contre le crime pharmaceutique du Ministère israélien de la santé, chargé de surveiller le détournement de médicaments sur ordonnance, enquête actuellement sur le commerce illicite de buprénorphine (Subutex) et

⁵¹ *Amphetamines and Ecstasy: 2008 Global ATS Assessment* (publication des Nations Unies, numéro de vente: E.08.XI.12).

l'utilisation de fausses ordonnances pour obtenir du méthylphénidate.

Précurseurs

660. Le démantèlement de laboratoires clandestins de fabrication de drogues en Afghanistan s'est poursuivi: 69 sites de fabrication illicite d'héroïne ont été démantelés en 2008. Si les saisies d'anhydride acétique réalisées en 2008, soit 14 233 litres, sont en augmentation par rapport à 2007, elles représentent moins de 1 % de la quantité dont on estime qu'elle est utilisée pour la fabrication d'héroïne dans le pays. La nouvelle priorité étant de s'attaquer aux liens entre drogues et insurrection, des opérations faisant intervenir des unités militaires de la FIAS et de l'OTAN ont conduit, au premier semestre 2009, à la destruction de plus de 98 tonnes de précurseurs chimiques et de 27 laboratoires clandestins de fabrication de drogues illicites en Afghanistan. La Police afghane de lutte contre les stupéfiants a en outre indiqué avoir saisi 61 tonnes de précurseurs chimiques et détruit 74 laboratoires clandestins de transformation de l'opium.

661. La quantité d'anhydride acétique saisie en Turquie a augmenté de 250 % entre 2006 et 2007, pour s'établir à 13,3 tonnes. Cette tendance s'est inversée en 2008, année où les saisies n'ont pas atteint 5 tonnes au total.

5. Abus et traitement

662. L'abus d'opiacés demeure un problème majeur en Afghanistan et dans les pays voisins. Pratiquement tous ces pays affichent des taux élevés d'abus de drogues. Par exemple, la République islamique d'Iran détient le taux d'abus d'opiacés le plus important au monde: plus de 2 millions de personnes y feraient abus d'opiacés, ce qui représente un taux de prévalence estimé à 2,8 %. Le Pakistan enregistre également un taux élevé d'abus d'opiacés: le taux estimatif d'abus de drogues chez les personnes âgées de 15 à 64 ans en 2006 était de 0,7 %. En 2008, le Gouvernement pakistanais a estimé le nombre d'usagers "lourds/problématiques" d'opioïdes à 628 000, dont 77 % d'héroïnomanes. Les taux d'abus de drogues sont analogues dans de nombreux pays d'Asie centrale, où l'héroïne, remplaçant le cannabis et l'opium, est devenue la drogue illicite la plus couramment consommée. En Asie centrale, l'incidence de la dépendance à l'héroïne chez les usagers de

drogues recensés atteint 50 % à 80 %, les taux les plus élevés ayant été signalés par le Tadjikistan et l'Ouzbékistan.

663. L'abus de drogues dans les pays d'Asie centrale prend des proportions alarmantes, essentiellement en raison de la forte augmentation de l'usage d'opiacés ces dernières années. En 2008, plus de 94 000 usagers de drogues étaient recensés dans les dispensaires des pays de la sous-région. Du fait de l'offre importante d'héroïne bon marché, les pratiques ont évolué, passant de l'usage d'opium et de cannabis à fumer à l'abus d'héroïne par injection et, dans une moindre mesure, à l'abus de certaines préparations à base d'opium. L'héroïne est la drogue la plus couramment consommée (70 % des usagers de drogues recensés), suivie du cannabis (15 %) et de l'opium (11 %).

664. L'abus de drogues demeure un grave problème dans le sud du Caucase. En Azerbaïdjan, les drogues de prédilection sont les opioïdes et le cannabis, suivis des sédatifs et des tranquillisants non prescrits. En 2008, 70 % des usagers de drogues âgés de 15 à 64 ans consommaient des opioïdes, 20 % du cannabis et 10 % des benzodiazépines; 10 % des adolescents faisaient abus d'opioïdes, 30 % de cannabis et 60 % de benzodiazépines. Fin 2008, 514 usagers de drogues par injection avaient contracté une hépatite ou le VIH, tandis que 26 des 48 décès liés aux drogues dans le pays étaient dus à l'abus de benzodiazépines. L'Organe prie le Gouvernement azerbaïdjanais de suivre de près cette situation inquiétante et d'accroître les ressources consacrées à la prévention et au traitement de l'abus de drogues, en particulier chez les jeunes.

665. Bien que les données sur l'abus de drogues au Moyen-Orient soient très limitées, il a été fait état d'une hausse de l'abus d'héroïne dans la sous-région, d'une diminution de l'âge de la première consommation de drogues et d'une augmentation des demandes de traitement. Toutefois, de nombreux pays du Moyen-Orient ne sont pas en mesure de recueillir et d'analyser des données sur l'abus de drogues. L'Organe encourage les gouvernements de ces pays à mener des enquêtes générales et des évaluations rapides de la situation en matière d'abus de drogues, et à prendre des mesures efficaces dans le domaine de la réduction de la demande.

666. Selon les autorités libanaises, le nombre d'hommes consommateurs de drogues est passé de 488 en 2001 à 1 381 en 2008, et le cannabis et la résine de

cannabis (“haschisch”) restent les drogues les plus couramment consommées, suivis de l’héroïne et, dans une moindre mesure, de la cocaïne.

667. En Israël, une enquête épidémiologique sur la prévalence de l’abus de drogues au sein de la population générale est menée tous les quatre ans. Les données pour 2008 montrent que, sur les 20 000 usagers problématiques de drogues, 60 % faisaient abus d’opioïdes par injection. Le taux signalé de VIH chez les usagers de drogues par injection était de 2 %. L’Autorité israélienne antidrogue gère des programmes de traitement visant à offrir des conseils, des services sanitaires et de la nourriture à certains segments de la population comme les femmes, les jeunes, les nouveaux immigrés et les sans-abri.

668. Selon des données officielles, 120 nouveaux cas d’infection à VIH ont été signalés en Afghanistan en 2008, portant ainsi le total national à 556. La transmission du virus est principalement liée à l’utilisation de matériel d’injection de drogues contaminé. L’Organe note que la Stratégie nationale de développement de l’Afghanistan a pour objectifs de maintenir le taux de prévalence du VIH au-dessous de 0,5 % de la population et de réduire les taux de mortalité et morbidité liés au VIH/sida d’ici à la fin de l’année 2010. Pour y parvenir, le Gouvernement s’appuie sur le Cadre stratégique national de lutte contre le VIH/sida pour la période 2006-2010.

669. Selon le Ministère de la santé de la République islamique d’Iran, 19 435 cas d’infection à VIH/sida ont été relevés au total de janvier 1986 à mars 2009, dont près de 7 % concernaient des femmes. L’abus de drogues par injection reste le principal facteur de transmission du VIH dans le pays (78 %), même si la transmission par voie sexuelle joue un rôle de plus en plus important. Étant donné que 60 % de la population nationale (71 millions de personnes) est âgée de moins de 30 ans, l’Organe s’inquiète du risque de propagation de l’infection à VIH dans le pays.

670. Dans les pays d’Asie centrale, l’infection à VIH et d’autres infections à diffusion hématogène sont étroitement associées à l’abus de drogues par injection. Selon les estimations de l’UNODC (pour 2008), environ 100 000 personnes âgées de 15 à 64 ans feraient abus de drogues par injection au Kazakhstan; elles seraient 80 000 dans ce cas en Ouzbékistan, 25 000 au Kirghizistan et 15 000 au Tadjikistan. Dans les pays d’Asie centrale, le taux de prévalence de

l’abus de drogues par injection au cours de la vie se situe entre 68 % (en Ouzbékistan) et 95 % (au Kirghizistan). Dans cette tranche, 90 % à 99 % des usagers d’opiacés en ont consommé par injection au moins une fois au cours des 12 derniers mois.

671. Les statistiques officielles communiquées par les gouvernements des pays d’Asie centrale faisaient état de 6 664 nouveaux cas d’infection à VIH en 2008, pour un total cumulé de 31 000 cas. Ce chiffre représente une augmentation de 24 % par rapport au total des cas recensés sur un an et une multiplication par 19 depuis 2000. Selon les dernières estimations d’ONUSIDA, en 2005, environ 52 000 personnes étaient atteintes du VIH/sida en Asie centrale et, selon l’UNODC, plus de 2 700 personnes en étaient décédées pendant la période 2006-2008. L’Organe prie instamment les gouvernements des pays d’Asie centrale et la communauté internationale de prendre rapidement des mesures pour mettre fin à cette redoutable épidémie de VIH/sida en se concentrant sur les usagers de drogues par injection.

D. Europe

1. Principaux faits nouveaux

672. L’Organe note que le Gouvernement du Royaume-Uni a reclassé le cannabis en janvier 2009, ce qui veut dire que les affaires concernant cette substance sont soumises à des mesures de répression plus strictes. Cette décision tient au fait que des formes très puissantes de cannabis (“skunk” par exemple) dominent le marché des drogues illicites au Royaume-Uni. En février 2009, le Gouvernement du Royaume-Uni a rejeté la recommandation du Conseil consultatif sur l’abus de drogues de déclasser la MDMA (“ecstasy”) (voir par. 695 ci-dessous).

673. L’abus de certaines drogues apparaît stable ou en diminution dans certains pays européens. Des enquêtes nationales récentes semblent indiquer que la consommation de cannabis se stabilise dans de nombreux pays de la région. De même, les données les plus récentes confirment les informations selon lesquelles l’abus d’amphétamines et de MDMA (“ecstasy”) en Europe se stabilise, voire diminue, après avoir augmenté dans les années 1990. Les données communiquées par certains pays donnent à penser que des toxicomanes pourraient se détourner des